

CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 55 - février-avril 2018

14^e année

PRIX LIBRE



Phare construit à Notre-Dame-des-Landes par les occupants.

Alors, Gentioux, j'en suis où ?

À l'époque où 36 000 communes françaises construisaient des monuments à la gloire de la guerre, des vainqueurs et de la patrie, quelques rares communes, comme celle de Gentioux, ne bêtaient pas avec le reste du troupeau et érigeaient un monument pour condamner la guerre et rappeler les noms de ceux que la patrie avait condamnés à mort.

DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS, pacifistes et antimilitaristes se retrouvent le 11 novembre autour de ce monument.

Je devrais dire : se retrouvaient, car, en 2017, il y a eu trois fois moins de monde que d'habitude. Certes, et c'est malheureux, nous sommes minoritaires au sein de la population, mais comme nous ne disparaissions pas si vite et qu'il y a toujours des jeunes pour partager ces idées, s'il y a moins de manifestants, c'est que cette cérémonie a été dévoyée, privatisée.

Petit historique

Rappelons rapidement que le 11 novembre 2014, suite à l'assassinat, à Sivens, de Rémi Fraisse par un gendarme, des pancartes avaient été accrochées au monument, énumérant les noms des victimes récentes des forces de l'ordre. Cette idée, très logique, de condamner en même temps les assassinats d'État du passé et du présent, avait choqué le CLAMMG (Comité laïque des amis du monument aux morts de Gentioux), organisateur de la manifestation, et la maire de Gentioux, hussarde noire de la République à la sinistre réputation.

Du coup, en 2015, le CLAMMG, sous la houlette de son président, Régis Paraire, libre-penseur tendance pensée unique¹, s'était entendu avec la gendarmerie et la mairie pour édicter un règlement et mettre en place un service d'ordre ! Sous la surveillance du SO, des RG et des bleus, les participants étaient moins nombreux qu'à l'accoutumée ; puis les rangs se sont encore éclaircis en 2016 et 2017.

Creuse-Citron et Gentioux

Fin 2016, nous avons publié un article intitulé « Le 11 novembre à Gentioux, un rendez-vous qu'il faut continuer d'honorer » (*Creuse-Citron*, n° 49), où nous dénoncions l'appropriation du monument par le CLAMMG, tout en souhaitant arriver à limiter son rôle à celui de coordinateur des groupes qui souhaitaient intervenir.

Force est de constater que cela n'a pas marché. Des groupes locaux, comme *Creuse-Citron*, se voient refuser la parole alors que la CGT-FO a tribune ouverte !



Cette année, pour prendre la parole, un de nous a revêtu le costume de la FA (Fédération anarchiste) qui a toujours pu prendre la parole. Dans un texte très court (voir encadré page suivante), nous dénonçons le tournant pris par cette manifestation et appelions celles et ceux qui voulaient en débattre à se joindre au traditionnel repas des partageux au Villard où se retrouvent chaque année bon nombre de libertaires.

Force est, encore une fois, de constater que ce fut un échec avec une cinquantaine de convives seulement, alors que nous sommes souvent près de cent cinquante.

Alors ?

Faut-il laisser tomber un des rares rassemblements pacifistes et antimilitaristes qui ont lieu le 11 novembre ?

Faut-il dissoudre (ou dynamiter) le CLAMMG ? En effet, de quel droit une association s'instaure-t-elle organisatrice d'une manifestation regroupant une majorité de gens qui n'en font pas partie, et qui souvent ne connaissent même pas son existence ?

Faut-il expliquer à certains libres penseurs que la liberté de pensée n'est pas à l'usage unique d'un ramassis de trotskards qui se sont trompés de siècle ?

Faut-il démonter le monument de Gentioux pour aller l'installer ailleurs, à Notre-Dame-des-Landes par exemple ?

Faut-il arriver, le 11 novembre, avec une méga sono pour allumer un contre-feu aux discours qui deviennent de plus en plus consensuels et prévisibles ?

Il nous semble qu'il y a quelque chose à faire, à discuter collectivement.

Qu'en pensez-vous ?

PATRICK FAURE

1. Qu'est-ce que la Libre Pensée ? Dans ses statuts, la LP se définit ainsi : La Libre Pensée se réclame de la raison et de la science. Elle n'est pas un parti ; elle est indépendante de tous les partis. Elle n'est pas une Église ; elle n'apporte aucun dogme. Elle vise à développer chez tous les hommes, l'esprit de libre examen et de tolérance [...]. Son slogan : « Ni dieu, ni maître, à bas la calotte et Vive la Sociale ! » n'est pas pour déplaire aux libertaires qui sont pourtant de moins en moins nombreux dans ses rangs depuis qu'elle est en proie à l'entrisme de trotskistes (et oui, ça existe encore) pour qui liberté de pensée et liberté de parole ne sont pas compatibles.

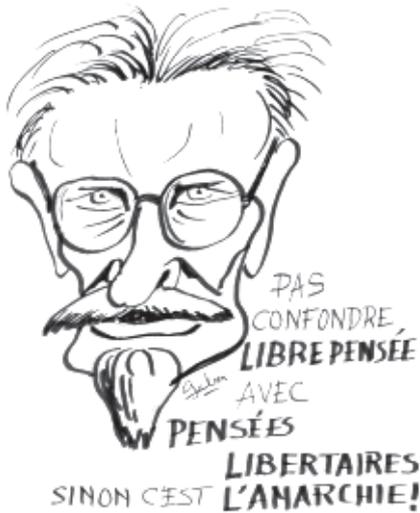
2. Si, malgré quelques démissions, la Libre Pensée 23 (Creuse) continue à suivre son chef, la Libre Pensée 87 (Haute-Vienne) a tiré les leçons des pratiques de la Fédération nationale de la Libre Pensée en s'en désaffiliant.

Des monuments, encore des monuments !

Non seulement la Libre Pensée, via le Clammg, a privatisé le monument aux morts de Gentioux, mais elle est aussi à l'initiative de plusieurs projets de construction : un monument en hommage aux Fusillés pour l'exemple de 1914-1918 à Chauny dans l'Aisne et une stèle commémorative de la mutinerie des soldats russes à La Courtine durant l'été 1917.

Qu'on garde la mémoire, sans en faire un devoir, de ces événements historiques importants semble évident, mais que l'on mette autant d'énergie et d'argent à construire des monuments qui justifieront des cérémonies commémoratives me paraît quand même un poil discutable.

Voilà un investissement immobilier qui ne risque pas d'être squatté par des exilés à la rue. Y aurait-il un certain confort à se concentrer sur le passé ?



Court discours

Bonjour,

Nous, anarchistes, étions déjà présents aux tout premiers rassemblements d'une petite poignée de pacifistes.

Aujourd'hui, nous sommes des centaines, parmi lesquelles les libertaires du collectif Creuse-Citron, qui essaient depuis 14 ans de prolonger ce rassemblement par un repas de partageux.

Partageux, car il s'agit d'y partager des pensées, des paroles, des chansons, des nourritures et des boissons. Et ce, afin de soutenir l'enfant qui, le poing levé, maudit la guerre et dont l'État n'a jamais voulu reconnaître la paternité.

Je vais tenter d'exprimer brièvement le sentiment que nous éprouvons sur ce que devient le rassemblement de Gentioux.

Alors, Gentioux, j'en suis où ? et pourquoi ?

Ces dernières années, les pensées, les paroles autour de ce monument nous apparaissent de moins en moins libres. Les discours deviennent officiels, encadrés par des représentants nationaux et entourés d'une garde nationale. Les pensées de diverses couleurs s'estompent devant l'uniformisation du bleu marine qui nous guette. Exit la contestation libre et constructive qui nous anime.

Aussi, pour ceux qui le voudraient, rejoignez-nous au Villard pour un moment d'authentique libre partage, de pensée libre et de libre parole. Ni dieu, ni maître et vive l'anarchie.

Texte lu par Alain le 11 novembre 2017.

Montagne de merde

IL Y A QUELQUE TEMPS (*Creuse-Citron*, n° 40), nous avons dénoncé l'idéologie militariste que véhiculait le journal *La Montagne*. Sous le titre « Une bataille s'engage sur le plateau », elle ne faisait rien d'autre que de la publicité pour un jeu guerrier à destination des enfants et adolescents, « Battlefield live » (en direct du champ de bataille) organisé par d'anciens militaires.

Le 14 décembre dernier, *La Montagne* a fait encore plus fort en titrant sa une : « Jeux de guerre en Creuse », et en y consacrant deux pleines pages.

Concrètement, de quoi s'agit-il ?

Le titre de la page deux est clair : « Guérilla urbaine au camp de La Courtine ». Avec beaucoup de bonne humeur, d'empathie, la journaliste rend compte de l'assaut, par les militaires, d'un village « occupé par des milices extrémistes ». Des phrases comme celle-ci sont retransmises sans le moindre recul : « La spécificité de notre compagnie, c'est d'intervenir en milieu difficile, notamment en zone urbaine. Nous allons par exemple souvent en Guyane. »

Je croyais que le maintien de l'ordre sur le territoire « national » était l'apanage des CRS ou des gendarmes mobiles et non de militaires censés intervenir sur des conflits avec d'autres pays.

Y-a-t-il une guerre en Guyane ?

Pourquoi se poser des questions quand on est journaliste dans un torché-cul local ?

Encore plus fort : « Un engin blindé du génie¹, équipé d'une lame et d'un bras articulé, détruit deux barricades constituées de barbelés, de pneus et de poutres en bois ». Quel ennemi construit des barricades ? Même pas Daech ! Jusqu'à présent, les barricades sont érigées par des syndicalistes en lutte, des zadistes traqués comme des bêtes ou tout un chacun quand la soupape saute.

Rappelons une fois pour toutes qu'un bon militaire est un militaire mort au combat et que s'ils finissaient par tous s'entre-tuer, nous en serions bien débarrassés. Malheureusement, ce n'est pas le sens de l'histoire. Tous ces assassins professionnels (synonyme de militaires) s'entraînent en fait à se battre contre des civils. Les guerres d'aujourd'hui causent un minimum de morts dans les rangs militaires et un maximum dans la population civile.

Au camp de Canjuers (immense, presque la moitié du département), dans le Haut-Var, le village central, exproprié lors de l'agrandissement du camp, dans les années soixante-dix, et qui a servi longtemps de cible à l'artillerie, a été reconstruit pour que les mercenaires (synonyme de militaires) puissent s'y entraîner à la guérilla urbaine.

À Canjuers et à La Courtine, des militaires viennent de toute l'Europe pour ce type d'entraînement.

Après l'Indochine et l'Algérie, la France a exporté ses méthodes de torture dans toute l'Amérique Latine ; aujourd'hui elle exporte ses techniques de répression de mouvements civils urbains.

Il est complètement scandaleux qu'un journal n'ait aucune vision critique sur ce genre de phénomène.

Non, madame *La Montagne*, la Guerre n'est pas un jeu².

P.F.

1. Quand on parle de « génie », dans l'armée, il ne s'agit que de mauvais génie et pas de lessive comme on pourrait le croire.

2. Et, tiens, si la Libre Pensée creusoise détournait un peu du fric qu'elle met dans ses monuments pour faire un procès à *La Montagne* pour apologie de la guerre ?





Les communards creusois

Suite à la semaine communarde creusoise en juin 2017, il a été créé un comité creusois des amis et amis de la commune de Paris 1871, affilié à l'association nationale. Cette dernière, créée en 1882 par les Communards de retour d'exil, est la plus ancienne des organisations du mouvement ouvrier français. Sa devise est « Le cadavre est à terre mais l'idée est debout ».

Comme l'association nationale, le comité creusois est indépendant de tout parti politique. Il poursuit l'idéal de la

Commune, d'une actualité brûlante dans un monde plus que jamais inégalitaire, inhumain, dominé par l'argent.

Il se propose, entre autres actions, des conférences pour mieux connaître la Commune de Paris (les avancées sociales, la laïcité, les prémices de l'autogestion, l'émancipation des femmes, la démocratie...), un travail sur le rôle des migrants creusois dans la commune de Paris et la réalisation d'une brochure sur ce thème, des expositions et conférences.

Contact : 05 55 51 22 39 ou 1871commune23@orange.fr

Manifestations prévues

En 2018, pour la Journée internationale des droits des femmes, le comité creusois propose, à la salle des fêtes de Saint-Sulpice-le-Guérétois :

Mercredi 7 mars à 20h30 (à confirmer) : *Louise Michel, écrits et cris*. Spectacle théâtral et musical conçu à partir de la correspondance et des mémoires (*Je vous écris de ma nuit*) de Louise Michel. Interprétation : Marie Ruggeri et Christian Belhomme.

Jeudi 8 mars, à partir de 17h : exposition sur les femmes et leur rôle pendant la Commune, et à **20h30** : conférence sur le même thème.

Pendant ces manifestations CD, DVD et livres seront proposés au public.

Les femmes et leur rôle pendant la Commune de Paris. (Exposition)

Le peuple au féminin

Des milliers de femmes vont s'engager dans la Commune de Paris. Comme et plus que les hommes, elles subissent, pour la plupart, la dure condition prolétarienne issue de la révolution industrielle.

Communardes !

Elles y ont apporté leur volonté de mettre fin à leur exploitation et à l'infériorité de leur condition. Elles ont donné toute leur flamme, toutes leurs capacités de lutte et d'initiative et jusqu'à leur vie.

Elles sont d'origines très diverses et on tenterait, en vain, un portrait modèle. Mais la présence en très grand nombre des femmes du peuple dans un combat politique et social est un trait fort de la Commune.

La marche vers l'égalité

À la fois sous la pression des actions des femmes et du fait de ses sentiments

égalitaires, la Commune de Paris va décider de grandes mesures, inédites, qui vont faire avancer la condition des femmes, en particulier des femmes du peuple.

L'Union des femmes

Après des siècles de domination masculine, la Commune ouvre une brèche vers la libération des femmes notamment avec la création et l'action de l'Union des femmes.

Les femmes au combat

Durant l'année 1870, année du siège par les Prussiens, les femmes de Paris souffrent considérablement du froid, de la faim. Surexploitées, elles n'ont rien à perdre et attendent tout de changements possibles.

Le 18 mars 1871, les Parisiennes interviennent et empêchent la confiscation des canons par les troupes de Thiers.

Il serait exagéré de dire que cette journée révolutionnaire fut celle des femmes, mais elles y contribuèrent puissamment.

L'exposition est complétée par 24 portraits de communardes.

Les migrants creusois dans la Commune de Paris. (Projet de brochure)

Sachant que les migrants de toutes les régions, voire de l'étranger, ont joué un rôle non négligeable dans les événements de 1871, on peut rappeler les faits suivants :

En 1848 et 1871, la Creuse se situe au troisième rang des départements, après la Seine et la Seine-et-Oise, pour le pourcentage de la population poursuivie.

Les Creusois et notamment les maçons ont payé un lourd tribut à la Commune de Paris (entre 1500 et 3000 Creusois sont morts sur les remparts pendant le siège prussien et la Semaine sanglante) : 953 migrants creusois sont jugés par les conseils de guerre pour leur participation à la Commune, dont 487 seront effectivement déportés.

« Ils étaient neuf cent cinquante-trois, au dire du général rapporteur Appert. Neuf cent cinquante-trois ! Vous entendez bien ? C'est-à-dire que le département de la Creuse, si l'on admet que tous les insurgés furent des bandits et des assassins, est le plus scélérat de France, car il a fourni plus de recrues à l'insurrection qu'aucun autre. » (Alfred Assolant, écrivain, Aubusson 1827 – Paris 1886).

Abonnement à Creuse-Citron

Les frais d'envoi sont de 1,5 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

4 numéros (1 an) = 6 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

8 numéros (2 ans) = 12 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre*.

Adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 2, 23 000 Sainte-Feyre.

Usine biomasse de Bugeat-Viam : On ne laissera pas peler nos territoires !

SUR UN SITE INDUSTRIEL à l'abandon, au cœur de la montagne limousine, une société privée projette de mettre en place une usine de « pellets torréfiés ».

L'ambition de M. Gaudriot, porteur du projet CIBV (Carbon Ingen'R Bugeat Viam) et président d'une quinzaine d'autres sociétés¹, est de fabriquer à partir du bois vert un équivalent du charbon, pour pouvoir proposer à ses clients industriels un « produit bio-sourcé » (ne riez pas !) en remplacement de cette ressource fossile bien trop peu « renouvelable ». Mais tout n'est pas aussi *green* que dans les discours de promotion, et une partie de la population de la montagne, alertée par les riverains du site, a décidé de mettre son nez dans ce projet. Elle en a tiré quelques observations beaucoup moins reluisantes.

« Valorisons la biomasse »

La « biomasse bio-sourcée », c'est donc ce qu'on appelle habituellement du bois et qui a l'air si présent dans nos contrées. L'argument « écolo » est que, contrairement au charbon, le bois, ça repousse (qui a dit : « oui mais quel bois, et en combien de temps ? »). Mieux encore : soucieux de ne pas s'attirer les foudres de concurrents dont il couperait l'herbe (ou la forêt) sous les pieds, M. Gaudriot a eu la brillante idée de valoriser des ressources « délaissées ». Il s'intéresse donc d'une part aux « rémanents forestiers », c'est-à-dire aux souches et branchages qui restent après une coupe à blanc, et d'autre part, aux « friches et taillis issus de la déprise agricole », c'est-à-dire aux bois de jeunes feuillus qui ont eu la bonne idée de pousser tout seuls, loin des convoitises humaines (croyaient-ils !), en profitant du fait que les moutons leur foutaient la paix.

Stérilisons les sols...

Pourtant ces bois verts, était-ce vraiment une « ressource délaissée » ? Si on se met à les « valoriser » économiquement, est-on si sûr que ça ne « dévalorise » pas autre chose, de manière peut-être moins visible ? Je vous le donne en mille : évidemment que si.



« Connan, barbare ! On ne se laissera pas peler ».
La maison du PNR Millevaches, quelques jours après que son directeur Philippe Connan a décidé d'adhérer à l'association de soutien à la création de l'usine à pellets.

Les souches et rémanents, par exemple, sont quasiment la seule matière organique qui reste après une coupe à blanc. La monoculture avec coupes rases était déjà un problème sérieux, surtout qu'elle prélève les arbres très jeunes (à quarante ans, un douglas est un jeune arbre, qui a prélevé beaucoup plus de matière au sol qu'il ne lui en a restitué) ; mais là on va l'encourager encore plus et de surcroît, pour en prélever les « restes ». Il va faire comment, le sol, pour se renouveler en matière organique ?

En Allemagne et en Scandinavie, ils ont testé pour nous. La réponse ? Il fait pas, le sol. Il se stérilise à toute vitesse. À tel point qu'après tout juste quelques années de cette pratique de prélèvements « ultimes », les exploitants se sont vus obligés de le réenrichir avec de la cendre, générant au passage un déséquilibre organique non moins problématique.

... et défrichons ce qui nous échappe !

Bon alors, mais les taillis ? Ben les taillis, c'est nos feuillus. Ça pourrait être les forêts mélangées de demain. C'est aussi l'habitat et le refuge de milliers de plantes et d'animaux chassés d'ailleurs par les convoitises humaines. On va « gagner » quoi, et surtout, qui va y gagner, à raser ces espaces pour les remplacer par des cultures industrielles destinées à leur tour à finir en charbon *new age* ?

Au passage, ce n'est pas comme si les scientifiques du monde entier, de manière de plus en plus urgente, suppliaient l'humanité de foutre la paix aux forêts afin

d'accroître les puits de carbone à une période où la planète commence à se détraquer...

C'est maintenant que ça se passe

Bref. Ce que le bon sens paysan le plus basique aurait pu parier dès le début du commencement de cette idée fumeuse, se confirme déjà dans les faits et dans les mesures *a posteriori* : à savoir que ce n'est pas en brûlant à tour de bras les fruits de la terre que la Terre se portera mieux. Les nombreux habitants qui se sentent concernés par les convoitises de CIBV, étendus dans un rayon de 80 km autour du site, ont déjà commencé à se mobiliser pour tenter de stopper cette folie : réunions publiques, interventions au cours de l'enquête publique, rassemblement à proximité du site au début du mois de décembre.

La place manque pour en dire plus cette fois-ci, mais il faut savoir que le temps est court. La préfecture devrait rendre ses conclusions avant le printemps, et les travaux pourraient commencer très vite ensuite.

À Bugeat-Viam comme à Gardanne, l'extractivisme orienté biomasse commence à peine, mais déjà il fourbit ses armes et nous prépare le désert.

Ne laissons pas peler nos territoires !

SEPTEMBRE

Quelques liens utiles :

- Association Non à la Montagne Pellets : nonalamontagnepellets.fr et nonalamontagnepellets@riseup.net

- Collectif biomasse critique : biomassecritique.noblogs.org et biomassecritique@riseup.net

1. « Décideur » comme on en fait malheureusement encore beaucoup trop, Pierre-Henri Gaudriot est ancien vice-président du Conseil départemental de la Creuse. Une fonction de « responsabilité » au cours de laquelle il avait un peu trop favorisé ses amitiés industrielles, afin sans doute de mieux « développer » le département, en l'espèce au niveau de son marché de l'eau potable... ce qui lui avait tout de même valu un peu plus tard une condamnation pour recel de favoritisme et conflit d'intérêt.

Stopmines23 perspectives



2018 RISQUE D'ÊTRE UNE ANNÉE décisive non seulement pour le PER (permis exclusif de recherches minières) de Villeranges mais également pour l'extractivisme sous toutes ses formes en France et dans ses territoires d'outre-mer, notamment en Guyane.

Si, aujourd'hui, la plupart des responsables politiques au pouvoir dans notre département nous affirment (après avoir tardé à signer des motions « contre ») que le projet industriel minier ne verra pas le jour en Creuse, ils semblent oublier que, non seulement celui-ci a été qualifié de test d'acceptabilité pour la relance minière nationale, mais aussi que le président de la République actuel a lui-même signé (en tant que ministre de l'Économie dans le gouvernement précédent) la majorité des demandes de permis miniers !

Les militants de StopMines23, avant même la création formelle de l'association en 2014, ont multiplié les manifestations, réunions d'information, distributions de tracts, lettres aux élus de tous niveaux afin de faire connaître à la population la dangerosité de cette industrie, sa nocivité et son manque de fondement sur le plan écologique et social.

Aujourd'hui, dans le regard de la presse et du gotha politique local, nous avons, semble-t-il, gagné une certaine crédibilité, mais nous sommes loin de pouvoir crier victoire.

En supposant que l'exploitation minière à Lussat n'ait pas le feu vert cette année, ce projet demeurera en sommeil et le problème de l'extractivisme restera entier.

En effet, notre mode de vie actuel, issu de la révolution industrielle, repose sur une consommation toujours plus grande de matières non renouvelables. Il est donc plus que temps de se défaire de

cette exploitation qui, en plus de se heurter à des limites matérielles (épuisement des ressources), économiques (croissance infinie dans un monde fini) et sociales (non-partage des richesses), condamne irrémédiablement par ses pollutions la terre, l'air, l'eau, les êtres humains, et ce dans un avenir si proche qu'il est déjà le présent de certains.

En conséquence, il ne faut rien attendre des nouvelles technologies industrielles. Elles ne nous sortiront pas de cette impasse si nous ne remettons pas en cause notre modèle de société.

Une transition écologique consistant, non pas à diminuer nos consommations, mais à rajouter des énergies dites « renouvelables » à des énergies fossiles, ne peut être qu'une monstrueuse mascarade. En effet, elle omet de considérer la perte des terres agricoles ou écologiquement préservées ; l'extraction des matériaux non-renouvelables nécessaires à la réalisation ou au fonctionnement de ces énergies dites renouvelables.

Le « mix énergétique » à la française en est l'édifiante démonstration.

D'une part, l'État français continue la gabegie nucléaire : prolongation des centrales vétustes, construction de nouveaux EPR¹ (dont l'ASN² reconnaît qu'ils ne seront pas sûrs), création de nouveaux sites³ pour se débarrasser des déchets qui resteront cependant radioactifs pendant des milliers d'années... Sans oublier son entêtement dans le mirifique projet ITER⁴ qui, en trente ans, a englouti la moitié des fonds de la recherche énergétique européenne pour tenter de reproduire l'impossible fusion nucléaire d'une étoile.

D'autre part, afin de lisser⁵ la production nucléaire tout en se parant d'attributs « écolo-libéraux », l'État promeut les « renouvelables » par le biais d'entre-

prises industrielles privées repeintes en vert et subventionnées. Il laisse ainsi le champ libre au développement des champs d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques à perte de vue ; des usines à pellets qui éradiqueront les forêts ; des méthaniseurs qui se gaveront de productions agricoles ; des projets de géothermie profonde qui réveilleront les volcans !

Tout cela, bien sûr, sans aucune réelle transparence, information, débat ni possibilité de choix éclairés pour la population.

Autrement dit, ce n'est même pas un choix entre la peste et le choléra : c'est les deux à la fois.

D'autres alternatives pour sortir de l'extractivisme sont possibles, à nous de les construire ensemble.

C'est pourquoi, StopMines23 continuera en cette année 2018, avec ses modestes moyens et surtout, grâce à vous, à informer, critiquer et lutter contre ces projets nuisibles à tous, à nos territoires et à la vie dans son ensemble.

Nous ne sommes pas « contre tout » mais nous sommes « pour » donner une chance aux générations futures de vivre ailleurs qu'en enfer.

Texte présenté à l'assemblée générale de StopMines23 le 27 janvier 2018.

1. EPR : European pressurized reactor.

2. ASN : Agence de sûreté nucléaire.

3. Sites : Bure, la Hague, etc., mais aussi tous les sites comme Anzême qui permettent de cacher la merde.

4. ITER : réacteur expérimental international à fusion thermonucléaire.

5. Lisser : la production électrique des centrales nucléaires ne peut pas s'ajuster aux pics de consommation. Il faut pour y faire face compléter la production par d'autres sources.



Agriculture : dernières nouvelles du front

Hors-normes

« L'HYPER-ADMINISTRATION n'apporte rien aux agriculteurs, sinon l'humiliation et des brimades. Cela ne rapporte qu'aux marchands et aux intermédiaires. Mon cas est anecdotique, mais il illustre l'ultra-réglementation qui conduit à une destruction des paysans. » (Jérôme Laronze, peu avant sa mort)

Dans le précédent *Creuse-Citron*, nous avons publié un tract du collectif « Hors-normes » qui dénonçait le meurtre, perpétré par des gendarmes français, de l'éleveur Jérôme Laronze, à la suite d'un contrôle de sa ferme en Saône-et-Loire, en mai dernier.

Cet éleveur refusait notamment de se plier à l'obligation « d'identification » par bouclage de ses vaches, et son troupeau était, pour cette raison, déjà soumis à une « interdiction de mouvement », c'est-à-dire entre autre une interdiction de vente. À la suite de ce nouveau contrôle, Laronze risquait cette fois de voir son troupeau saisi, abattu, et envoyé à l'équarrissage ; et lui-même n'était pas à l'abri d'une interpellation ou même d'un internement d'office en psychiatrie, comme c'est déjà arrivé pour des cas similaires. Pendant le contrôle, il a pris la fuite, et a été abattu quelques jours plus tard, alors qu'il tentait de forcer un barrage.

Le collectif « Hors-normes » s'est constitué l'été dernier, à la suite de cet événement, pour s'opposer aux normes bureaucratiques toujours plus contrai-

gnantes qui veulent imposer le parachèvement de l'industrialisation-concentration de l'agriculture. Deux journées de discussions ont eu lieu fin octobre réunissant 100 à 200 personnes, et une deuxième rencontre a eu lieu fin janvier près de Mâcon.

À l'ordre du jour de ces dernières rencontres : les formes d'organisation à donner à ce mouvement en cours de création ; les possibilités d'actions et de paroles publiques ; un état des lieux et des témoignages sur les formes actuelles et à venir que prennent l'imposition des normes aux agriculteurs ; des réflexions sur les moyens de se défendre collectivement et de refuser les contrôles administratifs dans les fermes ; la rédaction collective d'un texte d'intention pour développer la critique (à suivre dans un prochain *Creuse-Citron*).

Adresse mail : hors.norme@riseup.net

Faut pas pucer

AU MOMENT-MÊME où une opposition large essaye de se constituer contre la « gestion par les normes » dans l'agriculture, le collectif tarnais « Faut pas pucer » – qui s'oppose depuis des années à l'obligation de l'identification électronique des moutons et brebis – annonçait que deux fermes d'éleveurs proches du collectif venaient de faire face à des contrôles de l'administration agricole. Il s'agit des exploitations de Nathalie Fernandez et Laurent Larmet, et d'Adeline Galaup et Pierre Mestre.

L'administration leur reproche notamment une « identification incorrecte de leurs troupeaux » – puisqu'ils refusent de pucer leurs bêtes, et l'ont de longue date annoncé publiquement.

Les menaces pesant sur eux sont à peine moins lourdes que celles qui pesaient sur Laronze. Mais à la différence de ce dernier, ils ne sont pas seuls : plus de cent personnes étaient présentes lors de chacun des contrôles, pour les soutenir et les aider à faire entendre sans ambiguïté le contenu politique et général de leur refus... bien au-delà du seul « monde agricole ».

Il n'y a pas que les agriculteurs qui sont soumis à la « gestion par les normes » et à l'informatisation à marche forcée, avec toutes leurs conséquences nuisibles.

Le collectif demande, comme il l'a déjà fait dans le passé (voir *Creuse-Citron* n° 40) d'adresser aux administrations concernées des lettres de soutien aux éleveurs :

- DDCSPP, Santé et protection animale, 18, av. du Maréchal Joffre, 81013 ALBI cedex 9.
- Maison de l'Élevage (EDE), 96, rue des agriculteurs, BP102, 81003 ALBI cedex.

Envoyer une copie à : Faut pas pucer, Le Batz, 81140 St-Michel-De-Vax (fautpasper@laposte.net)

Le bulletin n° 4 du collectif (été 2017) est disponible sur simple demande à la même adresse.

CÉDRIC

Marx et Jésus

Nous publions ci-dessous une réaction, qui ne manque pas d'humour, suite à une brève du dernier « Creuse-Citron »

Une petite remarque suite à la brève « Tarnac » publiée dans le n° 54 de Creuse-Citron

Paré de son plus beau costume de bouffeur de curé à la mode XIX^e, un rédacteur de *Creuse-Citron* a donc jugé opportun de pourfendre, dans une brève, la désignée « avant-garde » tarnacoise qui, en organisant une soirée intitulée « Vodou, des rituels pour repeupler le monde », se fourvoierait au point de risquer « éteindre les lumières ».



Juste une question en retour : faut-il comprendre « les lumières » avec un grand L, cette école philosophique dont l'un des principaux promoteurs a théorisé que la mission de l'homme était de se rendre « maître et possesseur de la Nature », avec les dégâts que l'on sait aujourd'hui ?

Est-on bien sûr qu'il faille se raccrocher à cette école comme à une bouée,

dans une époque dont les religions les plus ostensibles sont le cynisme individualiste et l'économie triomphante apparus à la même période ?

Est-on bien sûr, par ailleurs, que nous autres (« Modernes », est-ce bien ça ?) n'avons rien à gagner à prêter un peu de curiosité aux récits d'une forme de spiritualité populaire, syncrétique, choisie, dont les rites persistent à défendre une manière d'être-ensemble possiblement antagoniste au futoir de la concurrence de tous contre tous ?

Une anecdote zapatiste raconte qu'à une délégation de l'EZLN venue « briefer » une communauté à la veille du soulèvement de 1994, qui faisait la leçon à l'assemblée en disant peu ou prou : « Ce sera la Bible ou la Révolution », une femme a répondu en traversant la salle pour jeter l'ouvrage sur le pupitre et déclarer : « Ce sera la Bible ET la Révolution ».

Il y a peut-être encore, ça et là dans ce Monde mondialisé en pleine décomposition, quelques formes de subjectivité conscientes de leurs forces et de leurs contradictions, non entièrement gangrenées par le capitalisme, qu'il convient d'écouter avant de prétendre les juger.

C'est en tout cas le pari que nous avons fait ce soir-là... sans illusions ni regrets.

Bien à vous,

UN DES ORGANISATEURS DE LA SOIRÉE
« VODOU »

Brèves d'ailleurs

Affaire Luxleaks : péripéties judiciaires des lanceurs d'alerte.

La Cour de cassation du Luxembourg vient d'annuler la condamnation en appel d'Antoine Deltour, principal lanceur d'alerte de l'affaire Luxleaks.

Ancien auditeur au sein du cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC), il avait été condamné pour avoir divulgué en 2011 des milliers de documents confidentiels révélant les avantageux accords fiscaux conclus entre le Luxembourg et PwC pour le compte de multinationales. La Cour de cassation a pleinement reconnu son statut de lanceur d'alerte.

Par contre, la même Cour de cassation a confirmé la décision de la Cour d'appel pour Raphaël Halet, ancien responsable de l'équipe qui scannait les documents chez PwC. Elle ne lui a pas reconnu le statut de lanceur d'alerte, estimant que les documents divulgués n'apportaient pas d'informations nouvelles. Condamné à une amende de 1 000 €, Raphaël Halet portera son cas devant la Cour européenne des droits de l'Homme, estimant avoir agi de bonne foi et avec l'intention de faire avancer la lutte contre l'évasion fiscale.

Alerte Éoliennes 23

LES PROJETS D'ÉOLIENNES INDUSTRIELLES géantes se multiplient en Creuse (une centaine de machines envisagées à ce jour). Ils suscitent la création de nombreuses associations d'habitants, qui essayent de s'opposer à un projet précis près de chez eux.

L'une des difficultés de la lutte contre ces machines est que les projets sont éparpillés en un grand nombre de lieux différents, concernant chaque fois un nombre réduit de voisins ; nous en sommes au point où les promoteurs multiplient tout azimut les projets d'installation. Pour chaque projet abandonné, on verra renaître instantanément un autre projet juste à côté.

Tout le monde conviendra que, pour remporter des victoires contre les promoteurs, il est indispensable que les oppositions parviennent à s'entraider et à se coordonner dans la pratique. Une coordination vient justement de voir le jour : *Sos Éole 23*. Elle publiera d'ici peu un bulletin d'information sur les projets éoliens creusois.

De plus, en complément des associations existantes, et pour apporter une contribution à cette indispensable coordination, des personnes habitant diverses communes du département ont décidé de constituer le collectif *Alerte éoliennes 23*, qui se donne pour but de critiquer globalement le développement de l'éolien industriel dans notre région.

Voir le site de *Stopmines 23*.

... et en bref

Nous devons bientôt payer l'air que nous respirons !

La SCELF (Société civile des éditeurs de langue française) se propose de demander une redevance de trente euros minimum, pour toute lecture publique, même gratuite ! Y compris pour les « heures du conte », pour les associations de lecteurs bénévoles, ou les auteurs lisant leurs propres textes... Nous publions ci-dessous un texte que nous avons reçu à ce sujet.

CONNAISSEZ-VOUS SHÉHÉRAZADE ? Cette princesse d'autrefois narra, dit-on, pendant mille et une nuits, des contes à l'homme qui l'avait épousée. Ce roi cruel tuait au matin sa mariée de la veille. Mais pas celle-là, pas Shéhérazade : la conteuse fut sauvée par sa voix, et ses histoires.

C'est une histoire à dormir debout. Un conte pour enfants tristes, pour enfants en colère, pour enfants amers. Un conte qui n'a ni le goût de l'eau des roses ni davantage celui des rêves...

Il y a, dans ce pays, des centaines, des milliers d'endroits où l'on se réunit pour lire le soir, la nuit, le jour. Souvent. Beaucoup. Chaque semaine. Gratuitement :

C'est une « heure du conte », offerte dans une médiathèque.

C'est un rendez-vous avec un auteur, dans une librairie, un salon.

C'est un moment de rencontre autour de pages lues à haute voix, sur un trottoir, dans une salle de réunion, voire une salle des fêtes ou un bistrot.

Cela dure depuis longtemps. Depuis la nuit des temps. Des moments lumineux, offerts. Des fulgurances qui risquent de disparaître.

Car voilà que nous arrive une étrange initiative, fomentée par une société au nom barbare : la SCELF.

Cette Société civile des éditeurs de langue française exige le paiement de prélèvements sur les lectures publiques. Partout. Fussent-elles gratuites. Elle va réguler les programmes, enregistrer les lectures, faire raquer les conteurs !

D'ailleurs, elle a déjà envoyé ses tarifs, la SCELF. Elle est sérieuse.

Elle fait ça pour « protéger les auteurs », dit-elle. Mais les auteurs ne lui ont rien demandé ! Ils écrivent pour être lus, et ces lectures offertes les font connaître, elles les font vendre, les font vivre...

Mais la SCELF fait la grosse voix : il faut payer, il faut payer ! Il faut payer !

Quelle étrange initiative, dans ce pays où l'on prétend aimer lire...

Que vont-elles devenir, ces milliers d'heures contées ? Où vont-ils disparaître, ces instants partagés ? Tous ces moments offerts, gratuits, donnés ?

Bibliothèques, associations, bénévoles, chacun devra payer, ou se taire. Alors le grand murmure des histoires lues s'éteindra, et avec lui la lumière qui illumine les yeux de tous ceux qui écoutaient ces voix.

Comme Shéhérazade, nous sommes tous en sursis : parce que c'est la lecture gratuite elle-même qui pourrait bien mourir...

Pour qu'une telle nuit sans lune ne descende pas sur le monde des livres, nous demandons au ministère de la Culture de raisonner la SCELF : que jamais quiconque ne prélève le moindre revenu sur les lectures sans billetterie.

Nous demandons aux éditeurs qui participent à cette SCELF qu'ils tranchent définitivement l'affaire, hop, d'un coup sec, comme le sabre du sultan, afin que l'on abolisse ce prélèvement indigne et que l'on accorde la vie à ces mille et une lectures, données, offertes, reçues, sans dû.

Nous sommes quelques milliers, plus de 25000 à l'heure qu'il est, réunis autour d'une pétition. Auteurs et autrices, bibliothécaires et médiathécaires, éditeurs et éditrices, libraires et médiateurs, médiatrices, organisateurs de salons, lecteurs et lectrices – des milliers à garder l'œil ouvert devant ce conte absurde, cette histoire aux allures de mauvais rêve.

Et Shéhérazade est là, qui veille. Elle nous garde vigilants.

« Mais je vois le jour, dit-elle ; ce qui reste est le plus beau du conte. »

Nous souhaitons que demain la lecture publique continue, murmurée pendant mille et un jours, mille et une semaines, mille et un mois, mille et un ans... qui sait ?

Vous pouvez nous rejoindre. Vous pouvez signer avec Shéhérazade en colère. Vous pouvez agir, aussi.

Belle Nuit de la lecture à vous.

Brèves d'ici

Quand celui qui est chargé de faire appliquer la loi a le droit de la transgresser !

Communiqué de presse du Préfet de la Creuse (5 janvier 2018)

Expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au Préfet

Un décret du 29 décembre 2017 ouvre une période de deux ans au cours de laquelle un certain nombre de Préfets, dont celui de la Creuse, vont pouvoir expérimenter la possibilité de déroger à certaines dispositions réglementaires lorsqu'un motif d'intérêt général et des circonstances locales le justifient.

Ce décret a vocation à trouver application dans de nombreux domaines et sa mise en œuvre vise notamment à alléger les démarches administratives et à réduire des délais de procédure pour gagner en efficacité. [...]

Le 22 mars 2018, buvons des coups !

Évidemment un coup nostalgique pour les vieux soixante-huitards, en essayant d'oublier ce bouffon de Cohn Bendit. Un coup à la gloire de la sagacité de l'antiterrorisme, car nous serons en plein procès du groupe dit de Tarnac. Un coup à la gloire des zélus de tous poils et de leur légendaire honnêteté, car ce jour commence le procès de Michel Moine (toujours maire d'Aubusson). Et tant qu'on y est, jusqu'à rouler sous la table, des coups en l'honneur des religions, de l'État, de la République, de l'armée, de la police, de la justice et autres chiens galeux qui, ce jour-là, ne manqueront pas de s'illustrer par de sinistres bavures.

GM&S : suite

Aux dernières nouvelles, les salariés repris manquent de travail, sans parler des autres. Côté tribunaux, et d'une, le plan social a été retoqué par le tribunal administratif, ce qui est un bon point pour les salariés licenciés (mais la bataille juridique n'est pas gagnée, des recours sont déposés). Et de deux, le tribunal de Guéret a capitulé en rase campagne, abandonnant les poursuites contre Lech Kowalski.

Le documentariste avait été placé en garde à vue suite à un rassemblement dispersé par la bleusaille (outrage, rébellion et tutti quanti). Encore un coup de matraque dans l'eau.

« Nous sommes là, nous serons là ! »

Par ces mots, lors de la manifestation de l'automne 2016, plusieurs milliers de personnes se sont engagées à soutenir la lutte, tenace et fragile, fédérée contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Aujourd'hui, nous savons qu'il n'y aura pas d'aéroport. Une fois fêtée la nouvelle (il y a longtemps qu'un gouvernement n'avait pas reculé face à une lutte de cette ampleur !), une question se pose : qu'en sera-t-il demain du mouvement d'opposition ?

EN HAUT DU PHARE, au lieu-dit La Rolandière, les sirènes sont prêtes à donner l'alarme. La position adoptée par le gouvernement est sans équivoque : pour en finir avec ce territoire de non-droit (de « non-police » serait plus juste) qu'est devenue la zone à défendre, les occupants doivent avoir vidé les lieux au printemps. Si, comme ils l'annoncent haut et fort, ils n'obtempèrent pas, ils seront démenagés manu militari.

Les leçons de l'opération César (le fiasco policier de 2012) et de la zad de Sivens (un militant tué sans encombre, ni pour le gendarme assassin, ni pour le gouvernement en place) ont été tirées, et le mouvement social, de toute façon, semble au point mort. Restera à monter une opération politico-militaire de grande envergure, sur fond de démocratie, d'État de droit, et de matraquage des jusqu'au boutistes, autrement dit des terroristes.

Pour le mouvement d'occupation, c'est l'heure de vérité. Les unes et les autres ont préparé de longue date l'abandon du projet¹, et ont toujours appelé à bagarrer l'aéroport, certes, mais surtout le monde qui va avec. Et qui continue de plus belle. Reste à savoir si cette intelligence-là aura porté ses fruits, malgré des dissensions parfois très fortes entre les diverses composantes du mouvement, quant au visage que pourrait prendre un monde plus heureux.

Aujourd'hui 24 janvier, aucun heurt n'a éclaté avec les quatre cent et quelques gendarmes postés autour de la zone. Le débaras de la route départementale 281, dite route des chicanes, est commencé. Réclamé par les habitants des bourgs alentours (et une partie du mouvement anti-aéroport), il a été posé par l'État comme condition de la non-intervention des bleus. Ça n'est pas un hasard : la question de la route, de son usage, des constructions qui la bordent (et y débordent), des comportements pas toujours très clairs des cabaniers présents sur place, cette question est depuis longtemps porteuse de division au sein du mouve-

ment. Et pour ce qui est de l'avenir des terres, le ministre de l'Agriculture a proposé une exploitation généralisée « en bio », pour alimenter la restauration collective. Verra-t-on l'État et ses pandores expulser des habitants de leurs jardins pour y installer des maraîchers bio perfusés par la Chambre d'agriculture ?

Sur 1650 ha menacés par le projet d'aéroport, 638 appartiennent à des propriétaires ayant fait l'objet de procédures d'expropriation après avoir refusé toute négociation. Les 1000 ha restants appartiennent désormais à l'État. AGO-VINCI, qui n'est plus concessionnaire de ces terres depuis le retrait de la déclaration d'utilité publique, tentait d'en louer 800 ha chaque année à des exploitants agricoles, négociant au cas par cas, en attendant le début des travaux.

Depuis l'appel des habitants, lors du Camp Action Climat de 2009, 220 ha sur les 800 sont entretenus et ou cultivés illégalement par le mouvement anti-aéroport, notamment depuis la création du collectif Sème ta zad et l'implication de COPAIN 44². La séparation entre « néo ruraux », soit disant déclarés à la Chambre d'agriculture, et « individus radicaux violents » ou, selon José Bové, interviewé sur Europe 1 le 4 janvier, entre « ceux qui sont engagés sur les projets » et « ceux qui sont venus uniquement parce que ce qui les intéressaient c'était de combattre contre » ne laisse planer aucun doute sur ce qui se joue.

Ainsi des habitants et occupants ont raison de rappeler que « depuis le début de l'occupation des terres, le mouvement de lutte contre l'aéroport et son monde s'est enrichi de la diversité de ses pratiques et de la complémentarité des tactiques mises en œuvre pour s'opposer au projet : par la contestation juridique et l'agitation médiatique, par la production d'expertises citoyennes et d'analyses politiques radicales, par l'occupation et la mise en culture des terres et la tentative d'y inventer de nouveaux modes de pro-

duction et de partage, tout autant que par le sabotage, le piratage, et l'opposition physique, pacifique ou non, face aux forces répressives et aux machines de chantier envoyées par l'État et Vinci. [...] Nous savons que cette diversité est notre richesse et notre force. Ces pratiques de lutte, nous les assumons collectivement, et nous ne laisserons pas l'État s'en servir pour nous diviser et criminaliser certains d'entre nous. »³

Enfin, pour ceux qui penseraient ce texte sorti de la méchante frange radicale, voici la position des paysans de COPAIN : « Rappelons à ceux qui voudraient utiliser la force en entretenant la fantasmagorie d'une zad, bastion fortifié de radicaux ultra violents, que ce sont bien les milliers de paysannes et paysans qui se mobilisent depuis des années pour protéger et entretenir ce territoire au côté des habitants historiques et des dizaines de milliers de militants qu'ils devront évacuer. »⁴

En effet, ce que cachent les images de barricades et d'épaves de voitures, c'est l'agriculture vivrière qui se dessine sur la zad grâce au mouvement d'occupation (céréales, légumineuses, maraîchage, plantes médicinales, vergers, jardins, apiculture, élevage de moutons, vaches, poules), avec ses espaces de transformation (boulangeries, meunerie, conserverie...) et de distribution (marché, cantines à prix libre, soutien aux migrants, piquets de grève et autres luttes). Certains se sont occupés de l'entretien des bois et des chemins. D'autres, portés vers le bâti, ont construit un atelier de menuiserie ou remis une forge en route. La bibliothèque du Taslu s'est installée à la Rolandière en 2017 et Radio Klaxon émet depuis un bout de temps déjà.

Que l'État reconnaisse ou non l'inutilité du projet d'aéroport, les composantes de la lutte ne doivent jamais accepter de « faire le tri » entre les personnes qui ont contribué à occuper le terrain, l'ont effectivement occupé et ont tenu malgré la pression des expulsions.

Maintenant que le projet est abandonné, quelles positions peut défendre le mouvement d'occupation face à l'hostilité du gouvernement ?

Primo : « Vous avez reconnu le non-sens d'un tel projet sur ces terres. Ça n'aurait pas été possible sans nous : il faudra donc continuer de compter avec nous. »

Deuxio : « Nous avons commencé à prendre soin des lieux, entre cultures, pâtures, friches et jachères. Nous entendons bien continuer et sommes les mieux placés pour le faire. »

Pour les milliers de personnes qui soutiennent la zad, deux choses au moins légitiment le mouvement d'occupation : l'usage agricole des terres, plutôt tourné vers la « petite » agriculture, et l'attention portée à la flore et la faune sauvages. Tant qu'il marche sur ces deux jambes, le mouvement peut espérer être soutenu et tant qu'il le sera, il peut espérer faire face à la violence d'État. À quelles autres conditions ? Des revendications claires, portées collectivement (une délégation s'est constituée en ce sens, assez représentative de l'ensemble du mouvement) et autant que possible, praticables juridiquement (Groupement foncier agricole, Réserve foncière, etc.). Et si le précédent du Larzac est à prendre en compte, ça ne sera pas comme une recette de lessive miracle pour laver plus vert et détacher la contestation du bocage.

Pour tenir les lieux, la présence relayée de plusieurs centaines de personnes, avec un fort soutien du monde agricole sera nécessaire. On sait que l'appui des tracteurs est déterminant en cas d'offensive policière, tant symboliquement que physiquement. Et des rassemblements conséquents, sur place, à Nantes, ailleurs, pour signifier au gouvernement et à ses soutiens qu'une grande détermination est à l'œuvre.

Le mouvement social semble au point mort : n'y a-t-il pas là de quoi le réveiller ? En bas du phare, au lieu-dit la Rolandière, il y a une bibliothèque, comme un cœur de papier. Comme un bout de Commune. Un lieu à défendre, parmi bien d'autres.

Combien seront là ? Demain le dira.

ALAIN ET DAVID

1. *Foncier – un état des lieux*, janvier 2015, par quelques occupants et paysans en lutte, relu par l'ACIPA et COPAIN.
2. *Idem*, (Textes disponibles sur le site zad.nadir.org).
3. Le premier but de la médiation, c'est la division, par des habitants et occupants de la zad, 21 décembre 2017.
4. Paysannes et paysans du COPAIN plus mobilisés que jamais, janvier 2018.



PARCE QU'IL N'Y AURA PAS D'AÉROPORT

Ce texte en 6 points a pour but de poser les bases communes nécessaires pour se projeter sur la ZAD une fois le projet d'aéroport définitivement enterré. Il a été réfléchi au sein d'une assemblée régulière ayant pour objet de penser à l'avenir des terres une fois le projet d'aéroport abandonné. Assemblée qui regroupe des personnes issues des différentes composantes du mouvement de lutte. Depuis 2015 ce texte a été longuement débattu, dans de multiples composantes et espaces d'organisation du mouvement.

Nous défendons ce territoire et y vivons ensemble de diverses manières dans un riche brassage. Nous comptons y vivre encore longtemps et il nous importe de prendre soin de ce bocage, de ses habitant.e.s, de sa diversité, de sa flore, de sa faune et de tout ce qui s'y partage.

Une fois le projet d'aéroport abandonné, nous voulons :

Que les habitant.e.s, propriétaires ou locataires faisant l'objet d'une procédure d'expropriation ou d'expulsion puissent rester sur la zone et retrouver leurs droits.

Que les agriculteur.trice.s impacté.e.s, en lutte, ayant refusé de plier face à AGO-Vinci, puissent continuer de cultiver librement les terres dont ils.elles ont l'usage, recouvrer leurs droits et poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions.

Que les nouveaux habitant.e.s venu.e.s occuper la zad pour prendre part à la lutte puissent rester sur la zone. Que ce qui s'est construit depuis 2007 dans le mouvement d'occupation en termes d'expérimentations agricoles hors cadre, d'habitat auto-construit ou d'habitat léger (cabanes, caravanes, yourtes, etc.), de formes de vie et de lutte, puisse se maintenir et se poursuivre.

Que les terres redistribuées chaque année par la Chambre d'agriculture pour le compte d'AGO-Vinci sous la forme de baux précaires soient prises en charge par une entité issue du mouvement de lutte qui rassemblera toutes ses composantes. Que ce soit donc le mouvement anti-aéroport et non les institutions habituelles qui détermine l'usage de ces terres.

Que ces terres aillent à de nouvelles installations agricoles et non agricoles, officielles ou hors cadre, et non à l'agrandissement.

Que ces bases deviennent une réalité par notre détermination collective. Et nous porterons ensemble une attention à résoudre les éventuels conflits liés à leur mise en œuvre.

Nous semons et construisons déjà un avenir sans aéroport dans la diversité et la cohésion. C'est à nous tou.te.s, dès aujourd'hui, de le faire fleurir et de le défendre.

ENRACINONS L'AVENIR

Grand rassemblement sur la zad le 10 février 2018 à midi.

DANS LA NUIT DU 3 AU 4 DÉCEMBRE 2017, Daniel s'en est allé avec la première neige.

La veille il était sur scène, au Fabuleux Destin, le café-spectacle qui était un peu sa seconde maison. De ses innombrables défauts, le pire est sans doute d'être resté fidèle à son cœur de sept ans : un cœur exigeant et fidèle, enclin à l'absolu, rétif, et c'est peu dire, à la demi-mesure. Ce cœur de vivant qui lui battait la chemise, il ne l'a pas beaucoup ménagé...

Daniel se disait volontiers misanthrope : il a passé sa vie à bricoler, inventer, cheminer avec d'autres, loin des reconnaissances institutionnelles. De Lille à Aubusson en passant par Paris ou Avignon, du jeu à la mise en scène, de l'écriture à la lecture publique, au conte, à la réalisation radio, et combien d'ateliers de stages, de boulots en tous genres dans des campagnes mal-famées, des quartiers perdus ou pire, des universités.

Daniel évoquait la mort avec malice. En délicatesse avec sa propre naissance, autant qu'avec l'esprit de famille, il souhaitait disparaître tout à fait. Il laisse derrière lui bon nombre d'amitiés bien vives. Des textes. Des livres. « Le style c'est l'homme » disait-il, citant Céline.

Alors voilà. L'homme est devenu un petit paquet de cendres. Reste le style. Le swing. Et sa voix dans nos oreilles.

DAVID

« Profession ? Anarcho-philologue »

pour Daniel « swing » Fatous

« Que la nouveauté soit quelqu'un ou quelque chose, dites-vous que ça importe peu. Dans tous les cas c'est un produit. Non pas un produit qui changera le monde, surtout pas ! Mais un produit qui rajeunira l'apparence du monde, de sorte que le monde ainsi restauré (car il s'agit bien de restauration !) puisse continuer comme avant. Et pire qu'avant pour beaucoup de gens... puisqu'il s'agit seulement que quelques-uns continuent d'y trouver leur compte ! C'est un produit qui va marcher, forcément, ses chances étant statistiquement établies. Car nous, en dociles consommateurs que nous sommes devenus

depuis un demi-siècle, nous obéissons aux statistiques de la même façon que le citoyen obéissait aux lois de sa cité, le fidèle aux préceptes de sa religion, le sujet à son roi, l'esclave à son maître, la femme à son mari, la victime à son bourreau... Ne nous serions-nous libérés de toutes ces précédentes entraves que pour nous attacher plus étroitement à la dernière d'entre elles : l'insidieuse dictature du nombre ?

Donc, le produit ayant été longuement testé auprès d'échantillons représentatifs, le voici qui arrose le marché où son triomphe l'attend. Ne serait-ce qu'un



vieux truc recyclé, c'est du détail! Le diable s'y cache? Peu importe! Il est nouveau, il est parfait, c'est dit. Il tombe au bon moment, ça va de soi. Une bonne publicité y aura pourvu. L'amnésie collective fera le reste. Fi de ses éventuels vices de forme, de ses dangers, de son obsolescence prévisible. Notre instinct grégaire nous rendra vite le produit comme éternellement indispensable, même si nous savons que nos croyances, nos désirs, nos usages ont la vie de plus en plus brève. De la sorte nous rendit-on indispensables le chauffage au fuel, les yé-yé, l'amiante, les colorants chimiques, la carte d'identité, les plastiques, le minitel, la vidéo-surveillance, les autoroutes, la télé, Jean-Jacques Goldman, les crèmes solaires, les pesticides, l'Europe du Marché, le diesel, Monsanto, l'énergie nucléaire, les éoliennes, le Front National, le tourisme, le tégévé, les bus Macron, le CAC 40, internet, le zapping et les panneaux solaires. La nouveauté, nul n'est censé l'ignorer. C'est une loi organique de l'époque. C'est le nom de jeune fille du Destin. S'y soumettre c'est se donner l'unique avenir possible, c'est reconnaître qu'il n'y avait pas d'alternative, qu'on ne pouvait pas davantage éviter le smartphone que changer la date de sa propre naissance. C'est, passant du mauvais choix au seul bon, se mettre enfin en marche, voilà. C'est quand même pas compliqué! Se hisser de l'eau plate à l'effervescence, de la tisane au pétillant, du mal de tête dépressif à la décharge d'énergie du premier orgasme? Qui n'a jamais rêvé de réussir, de devenir milliardaire?... de ruisseler d'or, de forer son pétrole jusque dans la cagnotte des pauvres? Marchez jeunesse! Irréprochable et riche! Haut les cœurs! Haut les mains! C'est un hold-up! On a gagné! Elle est ruinée la

barbarie! Champagne! Ça s'arrose! L'avenir débulle! Dire qu'il se tenait là, par notre faute, comprimé dans la bouteille! Vive le président-messie! L'archange! Le nouveau Grand-Charles! Emmanuel Tire-Bouchon! Ah, comme il nous manquait, celui-là! Et on ne le savait pas! Visage de nos branchés désirs, comme il nous a compris! Et avant même qu'on exprime quoi que ce soit! Ah, le voyant! le Rimbaud du calcul! le génie marketing! Oh, le pyramidal couronnement qu'on va Lui faire, on vous dit que ça! On est tous sous Lui, Il nous coiffe de Sa royale extrémité. Pisse-nous dessus, Macron! Chien-nous dessus! Un monde nouveau commence. Dorénavant la merde est parfumée, l'avenir souriant, figé comme un selfie, confiant comme la finance, passif comme l'espérance, vieux comme la science-fiction. Vive la révolution, le fond en comble, le plus-jamais-ça! Le passé à la lanterne! On veut tout à neuf: la Suisse,

l'Olympe, la République! La Muse égalitaire au balcon! Brigitte de Gouge avec nous! Et maintenant, lyrisme et flons-flons! Entre ici, Beethoven, avec ton stock de foudres instrumentales! Pousse la sono! Symphonise! Jupiter débarque! C'est La Fayette! C'est Monsieur Propre! C'est Saint Georges terrassant le dragon! L'Europe est sauve! Le climat favorable! La pluie suspendue! On a judicieusement disposé les caméras. Chacun peut admirer Notre Messie, ses yeux bleus, sa mèche apprivoisée, son maquillage indécélable, sa traversée triomphale d'un désert pavé de conceptuelles intentions. Quant au parterre parisien, clairsemé mais festif en diable, adhésif à nonante pour cent, voyez comme il compense divinement l'abstention! Il joue la victoire capitale si professionnellement à l'image, qu'on croirait la France entière! Mais quel cinoché! Quel boulot, l'enthousiasme! En marche, sublimes godillots! Gauche, droite! C'est pas gagné l'avènement du nouveau monde. Va en falloir de la levure chimique pour gonfler les cœurs! Ringuardisons d'abord l'esprit critique puis rassemblons les yeux des mécréants vers l'Assomption de la bêtise!

Et maintenant, dites? À l'issue d'une semaine hamburger (une France hachée, grillée, juteuse et molle, contrainte à écouter des salades, entre deux présidents), après une semaine de passations cérémonieuses, ronflantes et pathétiques, je me demande ce qui a changé. Une odeur de vessie flotte encore autour des lanternes. Je découvre de nouvelles robes d'anges sur de vieilles culottes compromises... et je me pince le nez! »

Extrait de
Un exil impossible,
DANIEL FATOUS, 2017



Ladrones del ladrillo



Ladrillo signifie «brique».
Mais cela évoque aussi une hydre à trois têtes : construction, grande propriété foncière et haute finance.
C'est pourquoi les Espagnols l'associent au ladrón, au «voleur», et à la corruption des classes dirigeantes à la tête des entreprises, des banques et de l'État.

QUAND LE BÂTIMENT VA...

La brique rouge est omniprésente en Espagne. Dès les années 1940, les franquistes, pressés d'enterrer les traces de la Révolution sociale de 1936, souhaitent développer la petite propriété: «*Nous ne voulons pas une Espagne de prolétaires, mais de propriétaires.*» Le ministre du Logement, José Luis de Arosemena, précise: «*Nous voulons des maisons radieuses et joyeuses, car nous voulons une Patrie radieuse et joyeuse.*»

Plus tard, les gouvernements de la «transition démocratique» ont accentué l'importance économique du bâtiment. Une loi de 1992 autorise la titrisation des crédits à risque, c'est-à-dire leur transformation en titres financiers émis sur le marché des capitaux, une des origines de la crise des «subprimes» dans plusieurs pays.

La «loi du sol» de 1997 favorise la revente massive de terres improductives afin d'y construire des logements, ce qui enrichit encore des familles aristocratiques et l'Église, deuxième propriétaire du pays (110 000 biens immobiliers) qui ne paie pas d'impôt sur le foncier. L'État et les partis politiques – Parti Populaire (droite), Parti socialiste («gauche») – sont à leur service.

Cette accélération folle du «ladrillo» se traduit de 2005 à 2007 par la construction de 800 000 logements par an, dont seulement 350 000 sont occupés! C'est autant que la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne réunies.

L'immobilier représente alors 30% du PIB. Dans le secteur se développent aussi une grande quantité de petites et moyennes entreprises fournissant briques, matériaux de construction, portes, fenêtres... L'énorme besoin en main-d'œuvre bon marché est comblé par des travailleurs immigrés venus du Maroc, de Roumanie, d'Équateur.

LES BULLES ÉCLATENT...

LES TRAVAILLEURS TRINQUENT!

Le capitalisme produit pour vendre. Les énormes profits amputent la part revenant aux producteurs, qui ne peuvent donc acheter. Pour éviter la surproduction, les banques proposent des crédits censés être remboursés plus tard, mirage d'un futur amélioré pour tous.

Ce mythe du «Progrès» et de la «Croissance» se fracasse régulièrement sur le réel, et des bulles explosives atteignent brutalement la population, alors que les banques sont renflouées par l'État et que les nantis transfèrent leurs bénéfices dans un autre secteur, où petite bulle deviendra grande...

L'Espagne a été un «modèle de croissance» dans toute l'Europe, avant de sombrer dès 2007 dans une crise sans précédent: explosion du déficit public, hausse brutale du taux de chômage, baisse importante des salaires et des retraites.

Tous les moyens avaient été mis en place par les banques pour attirer les

emprunteurs: les petites agences régionales et les *cajas* (caisses d'épargne) passent d'une activité de crédits de détail à moyen terme à des prêts à taux croissant, à très long terme (jusqu'à 50 ans); des courtiers, issus des quartiers, de communautés immigrées, sont recrutés pour persuader leur entourage de signer un contrat; les taux au début sont très bas et les premiers remboursements inférieurs au prix d'un loyer; à ceux qui s'inquiètent de leur forte augmentation future, on répond qu'ils sont garantis par l'habitation et «*La vivienda nunca baja*» (le logement ne baisse jamais). On pourra le revendre bien plus cher, rembourser les emprunts et même faire des bénéfices:

IL FAUT INVESTIR DANS LA BRIQUE!

En 2007, ce système de crédit est raté par le niveau des salaires réels: des centaines de milliers de familles n'ont plus la possibilité d'acheter des logements ou de payer leurs crédits. Le prix des logements s'effondre, leur construction annuelle passe de 800 000 à 400 000 par an! Le chômage grimpe de 8,3% à 18%, les salaires et retraites s'effondrent, les services publics se réduisent. Les promoteurs, les banquiers et les politiciens parlent de crise, un slogan populaire affirme: «*No es una crisis, es una estafa*» (ce n'est pas une crise, c'est une arnaque).



LES CAPITAUX S'ENFUIENT...

LES VILLES-FANTÔMES RESTENT

En 2000, un richissime promoteur, Paco El Pocero («Paco l'égoutier») décide de construire une ville nouvelle à Seseña en Castille, tout près des usines de briques de la Sagra (un tiers de la production nationale); il lui donne gracieusement son nom: Residential Fernando Hernando. Conçue pour accueillir 40 000 habitants, seuls 3 500 logements sont terminés et ne se vendent pas. On y voit les cabanes de chantiers arrêtés net, on y trouve encore des vêtements, des aliments dans des frigidaires rouillés... El Pocero s'enfuit à Dallas où il publie son autobiographie: *La pasión de construir*, mais il a généreusement laissé un héritage aux 3 000 habitants: une statue de ses parents qui trône fièrement sur la place centrale. Les habitants des proches villages de Numancia, Pantoja, Cabeja... n'ont pu, eux, s'enfuir: avec un chômage local qui dépasse les 50%, beaucoup ont du mal à survivre.

Avec l'aéroport de Castellón jamais mis en activité, le «plus grand hôpital d'Europe» à Tolède n'accueillant aucun patient, Valdeluz, à l'est de Madrid, est une autre ville-fantôme.

De grands panneaux vous accueillent avec chaleur: «Benvenenido à Valdeluz. Más de lo que imaginas» (bienvenue à Valdeluz. Plus que tu n'imagines), «Todos días tus deseos se encuentran con los nuestros» (chaque jour tes désirs croisent les nôtres).

Joaquin, son maire, en évoque l'histoire: «Pendant la guerre civile, était installé ici le commandement de l'un des principaux Fronts républicains, celui de la 4^e division de l'armée républicaine, 60 000 combattants dirigés par l'anarchiste Cipriano Mera. Aujourd'hui, Val de Luz est le symbole de la spéculation immobilière sur des terrains acquis par la famille d'une des principales figures de la droite espagnole, Esperranza Aguirre. Voilà le rêve qu'on nous a vendu, une ville nouvelle avec 9 000 logements, 30 000 habitants, une station de TGV reliant Madrid en 15 minutes. En 2008, le projet a été complètement abandonné, l'Espagne a entamé sa lente descente aux enfers.»

En 2011, Valdeluz comptait 1 100 habitants...

« BASTON! BASTON! BASTON! »

La «Plataforma de Afectados por la Hipoteca» (PAH, Plateforme des victimes du crédit) regroupe, dans des centaines de collectifs de toute l'Espagne, des signataires de crédits qui ne peuvent plus rembourser: les *afectados* doublement affectés, comme consommateurs et comme producteurs. Quatre cent mille foyers, dont beaucoup de travailleurs précaires, souvent immigrés, affrontent la menace ou la réalité d'une expulsion (*desahucio*). Même jetés dehors, ils restent sous la contrainte de continuer à payer leur dette! La PAH permet de nourrir leur colère, la rendre légitime et l'orienter contre les *ladrones* et le système corrompu. Ils pratiquent l'action directe pour empêcher les *desahucios* et occuper les banques.

Pour ne pas rester isolé et passif, retrouver sa dignité, échanger avec d'autres, la parole a joué un grand rôle.

Manifestation à Madrid:

«Je suis en conflit avec la banque Santander. Ils m'ont tout pris. Aujourd'hui je suis au chômage et je vis avec 50 euros par mois. J'étais ingénieur en mécanique.»

«Que se passe-t-il? – Ils volent nos maisons – Qu'allons-nous faire? – On va se battre» (slogans).

Réunion PAH du quartier ouvrier de Carabanchel (sud de Madrid):

«Le problème n'est pas celui de Pierre ou de Paul, mais celui de tous. Lors du krach de 1929 aux États-Unis, il s'est passé la même chose. Et vous savez qui se suicidait? Les banquiers. Aujourd'hui ce sont les victimes qui se suicident.»

«Voilà les deux principes de la Plateforme: aider et être aidé. J'ai compris que la Plateforme c'était arrêter de se taire, c'était la vie, les luttes. Nous avons poussé un mur, nous l'avons fissuré. Nous devons renverser le mur de l'ignorance, de l'inégalité, de la misère, de la privatisation de l'école, de la santé, du logement.»

Expulsion de Blanca, équatorienne d'origine:

«Nous sommes venus nombreux, nous avons empêché l'expulsion. Pour annuler la dette, il faut faire pression sur la banque. Allons à la banque!»

Dans la banque: «Allons, appelez votre chef! Allez on va pas vous bouffer. Dites-



lui qu'on va mettre le feu au siège social!» La directrice de l'agence les reçoit et annule la dette de Blanca.

«La prochaine expulsion ce sera au Palais de la Moncloa [siège du gouvernement]. S'il n'y a pas de solution, ce sera la guerre! S'il n'y a pas de solution, Baston! Baston! Baston!»

EXPULSION DU CAPITALISME!

Aux municipales de mai 2015, ont été élus des maires *rebeldes* (rebelles) à Madrid, Barcelone, Saragosse, Cadix... Sur ces «confluences citoyennes» figurent des activistes de divers mouvements sociaux, telle la PAH.

Quelques mois plus tard, l'édile de Madrid, Manuela Carmena, déclare, après une rencontre avec les banques pour discuter des expulsions, qu'elles ont très bien coopéré. La réponse d'une femme de la PAH: «À cette réunion, on a enfoncé des portes ouvertes. Ça a redoré le blason des institutions. Les logements concédés par les banques sont complètement ravagés. La mairie s'engage à les remettre en état. Cela signifie qu'avec l'argent public on répare des logements qu'on nous a volés! On nous prend pour des cons!»

Dans de nombreux pays touchés par la bulle du crédit, États-Unis, Afrique du sud, Angleterre, Hongrie, des centaines de milliers de personnes arrêtent de rembourser leurs dettes...

ÉLAN NOIR

■ 2 films: *Bricks* de Quentin Ravelli et *Afectados. Rester debout!* de Silvia Munt;

■ un livre: *Les Briques rouges. Logement, dettes et luttes sociales en Espagne* de Quentin Ravelli;

■ 2 émissions: 16/10/2017 avec Quentin Ravelli et 21/11/2016 avec Silvia Munt (accessibles sur le site <http://trousnoirs-radio-libertaire.org/>)

Le sablier

L'historien Fernand Braudel a décrit les sociétés comme des maisons à trois étages, à la fois en interaction et relativement autonomes. Au rez-de-chaussée de la « maison monde » se trouve l'économie de subsistance, de troc, qui correspond à la famille, au clan, aux relations interpersonnelles. Le deuxième étage est celui du marché local, de l'espace public, où s'échangent les nouvelles, les biens, les services, celui où la société civile se constitue. Surplombant le tout, on arrive à l'étage du marché mondial et des méta-pouvoirs, celui qui impose la loi et s'en affranchit.

LE DROIT se développe et s'exerce à l'étage intermédiaire, qui correspond sociologiquement aux classes moyennes. Au rez-de-chaussée, très hiérarchisé, la coutume fait loi, et les solidarités permettent la résistance. L'étage supérieur est lui aussi vertical et opaque. Le seul des trois étages où l'information circule librement est l'espace intermédiaire. Les deux autres se distinguent par le règne de l'arbitraire, la loi du plus fort et la pratique systématique de l'omerta.

Cette typologie s'applique à toutes les sociétés. Le rôle de la transparence, de l'échange libre, de l'horizontalité est central dans le fait qu'une société développe – ou pas – ce qu'on appelle la démocratie. Les sociétés en ballon de rugby, celles où l'étage intermédiaire est assez important pour compenser l'arbitraire de la coutume et tenir le pouvoir en respect, sont les plus démocratiques. Les sociétés en sablier, où cet étage intermédiaire est quasi inexistant, sont les plus totalitaires. On a tendance à oublier, aujourd'hui, que les sociétés humaines préexistent aux États, et qu'elles existent sans eux.

Dans les sociétés en ballon de rugby, l'État est utilisé par l'étage intermédiaire, ce qu'on appelle la société civile. Dans les sociétés en sablier, par l'étage supérieur. Mais la maison-monde peut se passer des États : on voit aujourd'hui que l'étage mondialisé s'en est affranchi, qu'ils ne sont plus que des outils inopérants de résistance à son pouvoir, et des outils très efficaces pour lui d'exercice de ce pouvoir. Le combat pour imposer le droit se déporte sur une société civile mondiale, constituée de toutes les sociétés civiles dont les États, peu à peu, sont devenus les gardes-chiourmes. Les institutions qui ont permis l'exercice du droit sont de plus en plus mitées, tandis que s'y substituent toutes les institutions surplombantes issues de la mondialisation. Aujourd'hui, les unités de pouvoir ne sont plus les États, si puissants soient-ils, mais ce qu'on appelle les multinationales. On le voit à travers leur efficacité à invalider les législations protectrices à la fois des droits humains et de l'écosystème pour imposer la primauté du droit des affaires sur tout autre.

Les deux étages extrêmes ont ceci de commun qu'ils fonctionnent de façon similaire, sur l'arbitraire et la loi du secret. Toute classe dominante se cimente par des solidarités de clans, comme l'ont si bien démontré Monique Pinçon-Charlot et Charles Pinçon en étudiant la grande bourgeoisie française. L'étage du pouvoir n'est jamais rien d'autre qu'un ensemble de grandes familles prédatrices qui ont concentré entre leurs mains à la fois l'usage de la violence et le monopole de la monnaie. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit régi par les mêmes logiques claniques.

INTERACTION ET APPRENTISSAGE

Nous sommes des animaux corticalisés. En l'absence d'instincts, tous nos rapports avec les autres sont déterminés par l'interaction et l'apprentissage. Ce n'est pas pour rien que le premier étage de la société, celui de la famille, du couple, de la parentalité, des rapports interpersonnels, de la sexualité, est, selon Braudel, un espace social au plein sens du terme : certains y sont subordonnés à d'autres et se révoltent, les équilibres y changent. Tout espace qui

bouge fait, directement ou par une sorte de capillarité, changer les autres. Pris entre le marteau et l'enclume, entre les mâchoires d'une même logique, l'étage intermédiaire, celui de la libre parole, peut étendre sa liberté aux autres en éclairant leur opacité, en mettant en pleine lumière leurs fonctionnements monstrueux. C'est ce que nous avons vu doublement se produire à travers la marée des *hashtags* contre la violence sexuelle, d'un bout à l'autre de la terre, et la survenue des *Paradise papers*. Vérité peu ragoûtante montant du fond du puits ou se déversant de l'Empyrée, le roi est nu, et il est moche.

INVISIBILITÉ SOCIALE DES FEMMES

Qu'une violence sexuelle systémique soit jetée en pleine lumière éclaire un mode de fonctionnement machiste qui est celui de toute la société. La capacité à créer et entretenir à tous les niveaux des réseaux masculins de pouvoir qui excluent les femmes et court-circuitent, par le biais d'une cooptation souvent dissimulée, des accès théoriquement ouverts n'est pas pour rien dans la persistance de l'inégalité et de l'invisibilité sociale des femmes. L'affaire Weinstein a révélé les pratiques mafieuses du producteur pour intimider, menacer et faire taire ses victimes.

L'historien Maurice Daumas distingue trois catégories de réseaux masculins : licites, délictueux et supra-réseaux. C'est pas le grain qui manque à moudre ! La violence sexuelle systémique, de la famille au boulot en passant par l'espace public, assure un climat d'intimidation générale qui favorise la pérennité de l'ordre patriarcal. Concrètement, à peu près une femme sur trois a été, est ou sera victime de harcèlement, d'abus ou de viol ; un homme sur six. Ces agressions se perpétrent à 80 % sur des mineurs. La moitié des victimes sont âgées de moins de onze ans et un cinquième, de moins de six ans (ce qui rend d'autant plus goûteux le fameux « *Pourquoi elles ne se sont pas plaintes ?* »), et presque 90 % des agressions sont le fait de l'entourage proche ou immédiat de la victime. Ceci est couplé à la violence qui s'exerce sur les femmes et les enfants : une femme en meurt tous les trois jours en

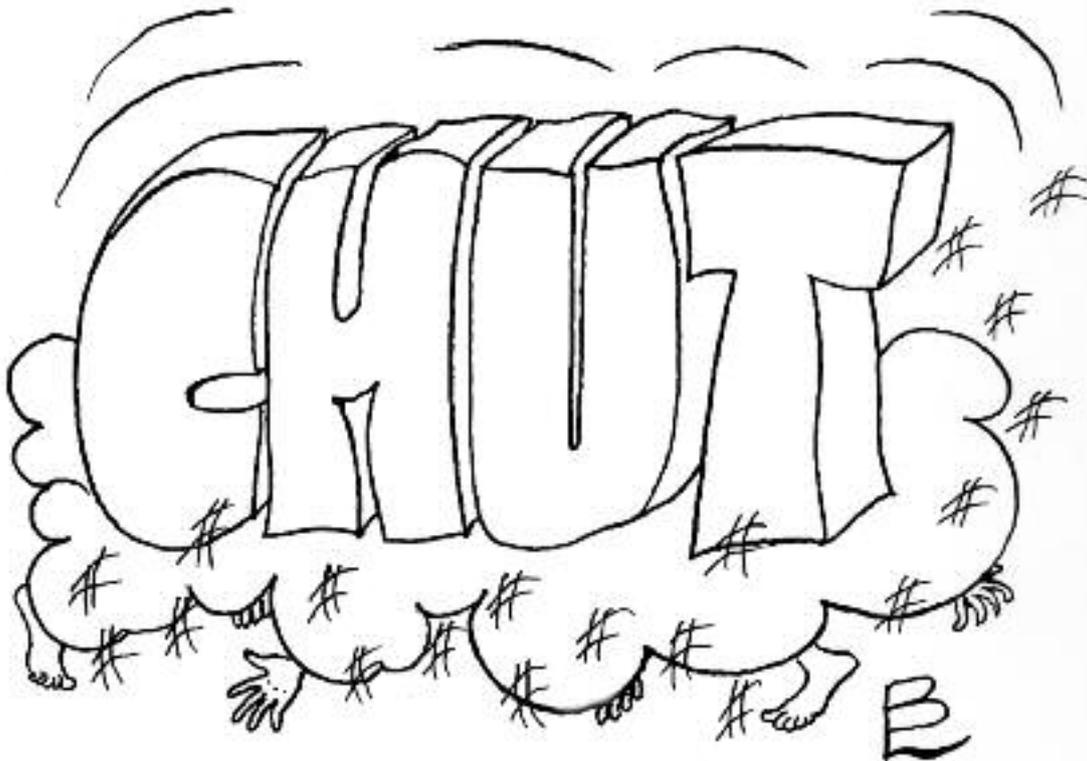
France, deux enfants par jour. Ceci pour dire que ce n'est pas un luxe de faire entrer un peu la lumière dans cet épouvantable cachot du rez-de-chaussée de la société. Il est temps de désanctuariser le couple, la famille, les rapports interpersonnels et de les donner pour ce qu'ils sont : les espaces sociaux d'où le droit est exclu sont des charniers sans merci. La théorie selon laquelle il existerait un espace de l'intime qui relèverait de cette extraterritorialité du droit est désastreuse. Dans ce sinistre sac étanche de l'intime, l'adultère innocent côtoie l'inceste, le viol, le meurtre. En revanche, ce qui est jeté en pleine lumière et dans l'espace public a l'avantage de pouvoir être vérifié et contredit. La parole n'est jamais une mauvaise nouvelle – sauf pour le plus fort, dont le droit se voit amputé.

telle une clope mal roulée, il faut la rallumer tout le temps). Le harceleur a un profil obsessionnel : je bande donc je suis, j'emmerde donc je suis lourd, je suis lourd donc j'ai du poids, avec la variante : si j'inflige de grandes douleurs, est-ce que je deviendrai aussi grand que les douleurs que j'inflige même si je suis un nain ? Il est à noter que #BalanceTonPorc ne voulant pas dire, justement, #BalanceTonHomme, le hashtag ne visait que les abuseurs, harceleurs, violeurs.

Pourquoi tant d'hommes se sentent-ils visés au point de voler au secours des porcs sous les prétextes les plus minables (*Toutes des menteuses, et l'Amour dans tout ça ? C'est interdit de draguer alors ? Juifs et violeurs même combat, les porcs n'ont pas mérité qu'on les compare à des violeurs, etc.*). On a l'impression que

DROITS DES FEMMES # RÉPUTATION DES HOMMES

Il ressort de ces silences gênés que les droits des femmes, quand même, n'ont pas l'importance de la réputation des hommes. Jusqu'ici, malgré quelques dérapages, tout allait bien en Patriarcat. Et voilà que quelques bavardes pipeautent (par centaines de milliers et sur la terre entière), et paf ! Guerre des sexes. Je conclurai en disant que les mêmes mécanismes de défense ont cours au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur : en 2012, Alain Deneault, Delphine Abadie et William Sacher ainsi que leur éditeur Écosociété ont dû se coucher et retirer de la vente le livre *Noir Canada* (disponible depuis en libre accès sur la toile) au motif que les droits humains, dans certaines juridictions (Ontario pour ne pas la nommer), sont subalternes à la répu-



On peut s'étonner du silence des hommes, qu'ils soient victimes ou non-agresseurs : pourquoi couvrir avec un tel ensemble des porcs dont on sait, grâce à diverses études, qu'ils sont, en fait, beaucoup moins nombreux que les victimes (le mâle alpha fait chier tous les chimpanzés, il houspille, harcèle, abuse en série, ça fait reluire son tableau de chasse, et puis l'ultra-virilité est un combustible laborieux,

beaucoup se retrouvent dans une mystérieuse zone grise où, sans agresser franchement, ils ne se sont pas toujours posé la question du consentement – question d'ailleurs assez récente –, ou ne sont pas des masses intervenus face à ce qui crevait les yeux, et que ce brusque ras-le-bol leur coupe le souffle... pour rester distinguée.

tation des entreprises. En d'autres termes, d'accord, peut-être que Barrick Gold et Banro ne sont pas pour rien dans la guerre civile qui a fait entre 4 et 6 millions de morts au Congo (RDC), mais sérieux, ça se dit pas, merde, et la réputation de ces deux sociétés minières, ils y ont pensé, les auteurs ? C'est un vrai préjudice, ça. L'image de marque en lambeaux.

LAURENCE BIBERFELD

La guerre... la crème des crimes !

Général dévot, c'est recommandé.

Allié inséparable du goupillon, le sabre ça plaît aux défilés admirés par des cons patriotes.

LA GUERRE SANS LA HAINE ?

Le patriotisme, c'est du chauvinisme et le chauvinisme, c'est de la xénophobie habillée en dimanche. Enfin tout ça c'est de la haine nécessaire à préparer les guerres. Parce que la guerre sans la haine ça n'a pas de goût, c'est fadasse. T'imagines un moment, t'es là, parti avec tes potes de partout, enfin de partout de chez toi, de ton pays, de ceux qui aiment le même drapeau et la même équipe de foot que toi, pas des autres qu'on sait même pas qui c'est. D'abord les autres, comment ça se fait qu'y sont pas comme toi? Même pas foutus de parler la langue. Hein, vas-y dis-le comment qu'ça se fait? C'est bien qu'on a raison tout de même de pas les aimer. Oui je suis chauvin, d'abord pour soutenir mon équipe, parce que mon équipe je veux qu'elle foute la pâtée aux autres, il n'y a pas à discuter parce que ça se discute même pas. C'est pas discutable point! Ouais pendant un match, j'ai la haine de l'autre équipe et de l'arbitre qui fait rien qu'à ergoter exprès, et que contre mon équipe. Le sport, c'est la guerre sans les armes. Le sport, comme la guerre, ça ne se déguste pas comme un entremets, à la petite cuillère à moka, en s'essuyant la bouche du coin de la serviette.

La guerre ça vibre marteau-piqueur jusqu'au tréfonds, crénom! Alors toi t'imagines un peu, tu pars à la guerre, comme ça, en dilettante, flegmatique, un sourire de bonne éducation au coin des lèvres en t'excusant d'enfoncer ta baïonnette dans les tripes, sans haine. Il faut de la colère pour gagner, ça arrache les cheveux, ça cogne, ça éructe, ça bave de partout, ça barrit, ça mord, c'est l'excitation patriotique! Donc avant de la déclarer la guerre, il faut s'y préparer, vos chefs, vos gouvernants, vos journaux papier-radio-télé s'escagassent à triturer la glande chauvine jusqu'au début du match... zut!

Jusqu'à la déclaration de guerre. Parce que faudrait pas croire, on ne part comme ça de but en blanc, il faut la préparation d'avant match. Le réarmement moral de la nation ça s'appelle, quand on est bien élevé, et c'est pas une mince affaire. D'abord il faut être sûr qu'on a raison, que tous les copains ont raison et que les autres d'en face sont bien des ordures et qu'on a le bon droit pour nous... Tiens ça, c'est bien une preuve le bon droit, si c'est nous qui l'avons c'est bien qu'en face ils l'ont pas! T'imagines le culot qu'y z'ont d'aller à la guerre sans même s'occuper qu'ils ont que le mauvais droit. Rien que ça, ça fout la haine, la rage, le sang me bout, et puis tiens je te l'dis en face, tort ou raison, mon pays c'est mon pays, à mort les autres! qu'ils crèvent! Vive nous! Le sport... la guerre je sais plus, qu'importe, c'est des mille et des cents connards fanatisés qui cherchent comment exprimer l'intensité de leur enthousiasme ou de leur désespoir au point de se jeter sur les supporters d'en face, des fumiers d'étrangers, justement et leur casser la gueule bien à fond, à coups de santiags ferrés, de barres à mine, de n'importe quoi si c'est du sport, et d'armement si c'est de la guerre, le but est le même : humilier, terroriser, anéantir ; la nature aime les excès.

Le sport, la guerre, c'est l'orgasme collectif, et l'orgasme c'est pas on quant-à-soises. Si tu bricoles, si tu fines-bouche un petit orgasme du bout du bas, en gentleman, t'auras même pas une extase au rabais, t'auras queue t'chie. L'esprit de compétition dans le sport, c'est la préparation à la guerre, l'un combine l'autre. C'est humain tout ça. Si tu ne vas pas à la guerre, la guerre viendra à toi.

Faut pas croire, sport et guerre ont des règles et des arbitres. Chacun. Pour la guerre, y a le crime de guerre. Oui paraît-il que la guerre, par nature faite pour tuer,

écraser, détruire, dissoudre, exploser, invader, ça n'est pas criminel. Ce sont les conventions de Genève qui le disent. Les conflits armés doivent protection aux populations civiles (non c'est pas une blague!), il est interdit d'être raciste, si si! Quant aux prisonniers de guerre, ces conventions fixent les limites sur le traitement général des prisonniers, comme l'obligation de les traiter humainement, la torture et tous les actes de pression physique ou psychologique sur ces derniers sont strictement interdits. Obligations sanitaires, que ce soit au niveau de l'hygiène ou de la nourriture et le respect de la religion des prisonniers. C'est l'ONU qui veille au respect de tout ça. Oh arrête de te poiler, c'est sérieux merde. Tiens t'as aussi la notion de crimes contre l'humanité, sont en particulier interdits : les meurtres, les tortures, les viols et les déportations, et voilà, tu pouffes, et je vois ton œil ironiser! Ouais, peut-être que dès fois ça déconne, on entend évoquer des viols ou des actes de torture, ça n'est pas de gaîté de cœur, c'est parce que c'est obligé. Pour humilier l'adversaire et le terroriser, il faut en passer par là. Tout le monde est contre et en même temps pour, à condition que ce soit justifié, si ça fait gagner le match, au final. Et puis ça dépend qui c'est qui dénonce le crime de guerre, si c'est des Chinois ou des Russes ça n'est pas convenable, t'es sûr que c'est rien que menteries et complotisme. Si c'est les Ricains, alors là tu dois le croire puisque c'est eux l'ordre moral mondial. Bon, y z'ont pas ratifié eux autres, mais eux c'est pas pareil, ils peuvent faire comme ils veulent. T'imagines, si ça n'est pas contrôlé, la tronche des conflits sur la planète? Ce serait n'importe quoi, alors que là...? L'ONU veille et fait valoir le droit, ça soulage de savoir que la guerre c'est pas le bazar. Bon après, l'ONU, c'est

AFRIQUE

Le repas des Fauves



pas une dictature, manquerait plus que ça, chaque pays ratifie ou pas les conventions de Genève, du moment que ça n'empêche pas d'y siéger.

T'as bien compris que ces conventions ont été élaborées à Genève, en Suisse, pays neutre, sauf pour le pognon sans vergogne. Alors, comment massacrer des populations civiles sans se faire gronder? Facile, t'es pas un pays mais un consortium, ou un multimilliardaire à la tête de tout un tas d'entreprises multinationales, tu peux tout pourrir, hommes, bêtes, nature te fais pas chier c'est pas la guerre, laisse-la aux idéologues et aux militaires bornés. Bolloré Africa Logistics, Michelin et sa filiale SIPH, GDF-Suez ou Total ne font pas la guerre sur le continent africain, ils exploitent les richesses pour le bien de tous. Tout est permis, les lois de la guerre ne s'appliquent pas. C'est pour ça qu'on a le droit de

rejeter à la mer les migrants (dits) économiques, alors que si c'était la guerre on pourrait pas. Milliardaire, c'est un vrai boulot, faut penser à tout, pas de bricolage. Pas d'asile politique non plus, la France converse en bonne intelligence avec ces pays de rêve. Elle reçoit en grande pompe ses cousins et amis présidents à vie de là-bas au château de chez nous. Si on était en guerre ça se saurait. Alors, pour ce qui est de terroriser, humilier, violer, détruire massivement les territoires, les rendre exsangues ça y va bon train, tout en paix super protégés pour les colonialistes. On parle de guerre économique, c'est faux! Les Nations Unies auraient légiféré, t'es sûr et certain si c'était le cas, tu sais comme ils sont, le cœur sur la main et tellement humains avec ça. Pour les crimes contre l'humanité c'est pareil, Monsanto avec son agent orange, devenu Roundup,

Accusations de viols contre des soldats français en Centrafrique : non-lieu ordonné. Un rapport des Nations unies est à l'origine d'une enquête du parquet de Paris sur des « abus sexuels sur mineurs » qu'auraient commis des soldats en 2013 et 2014.

La force « Sangaris » de l'armée française a été déployée en 2013 en Centrafrique alors en proie au chaos après des violences entre rebelles musulmans, les Séléka, et miliciens chrétiens, les anti-balaka.

Les juges d'instruction ont ordonné un non-lieu dans l'enquête sur les accusations de viols en Centrafrique, portées par des enfants contre des soldats français de l'opération « Sangaris ».

Conformément aux réquisitions du parquet de Paris, en mars 2017, les juges ont rendu jeudi 11 janvier, un non-lieu dans ce dossier clos sans aucune mise en examen, selon une source judiciaire. Dans ses réquisitions, le parquet soulignait qu'« il ne peut être affirmé à l'issue de l'information qu'aucun abus sexuel n'a été commis », mais il estimait que les incohérences matérielles et « la variation des témoignages ne [permettaient] pas d'établir des faits circonstanciés et étayés à l'encontre des militaires », selon une source proche du dossier.

Le Monde, 15 janvier 2018

aujourd'hui rentré dans le domaine public la molécule vulgarisée à l'extrême, glyphosate par-ci, glyphosate par-là, on songerait à l'interdire? Enfin un peu. En Europe. En réalité le temps à Monsanto-Bayer de peaufiner les prochaines molécules tueuses qui, bien entendu, comme d'habitude, seront garanties, par des laboratoires indépendants, de leur parfaite innocuité pour l'homme, l'animal et tout le saint-frusquin, à se demander même pourquoi ils les fabriquent et les brevètent à coups de millions tellement elles sont inutiles?

Crime contre l'humanité les fabricants d'armes ou de nucléaire.

Crime contre l'humanité la finance assassine et insidieuse, à ranger parmi les sectes nuisibles.

Crimes contre l'humanité les gouvernants, tous! Pas un pour rattraper l'autre. Leurs violations et délits sont tellement nombreux que la liste serait fastidieuse à établir ici. Allons bon, tribunal permanent? Et qui pour juger? Surtout personne, jamais! Changer les choses? La révolution ça n'est pas de couper des têtes qui sitôt repoussent sur d'autres épaules. La seule possible c'est au quotidien, par un effort cultivé par tous, mais ça? c'est plus facile de s'ériger en victime irresponsable, tout en collaborant au maximum.

Quand on en vient à juger dans un tribunal international, c'est toujours que le mal est fait, et grâce au laisser-faire complice. Chaque tribunal est un aveu d'échec, comme le peloton d'exécution, qui pour fabriquer les fusils et les tenir? Allons arrêtons avec ces révolutions armurières. Le danger ne vient pas du goupillon, mais bien de celui qui le manipule et de celui qui s'agenouille devant.

GABAR

Criminalisation des revendications Criminalisation des mouvements sociaux Criminalisation d'un militant CGT

**« Depuis le 10 octobre, je suis considéré comme un violent,
un terroriste, un ennemi d'une société en marche. »**

DÉCLARATION DEVANT LE TRIBUNAL DE GEORGES LOUIS, MILITANT CGT,
ARRÊTÉ LORS D'UNE MANIFESTATION CONTRE LA LOI TRAVAIL, PARUE DANS LUNDIMATIN#123, LE 20 NOVEMBRE 2017

GEORGES LOUIS est délégué syndical de la CGT et, comme beaucoup, il a été arrêté lors de la manifestation qui a accompagné la journée de grève du 10 octobre dernier. En plus d'être poursuivi pour « violence sur des personnes depositaires de l'autorité publique » et « participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens », il lui faut ajouter à ces chefs désormais banals la circonstance aggravante d'avoir été masqué et de se tenir « derrière une banderole », ce qui lui vaut d'être considéré comme le « meneur ».

Nous publions ici la déclaration qu'il a faite devant le tribunal amené à le juger vendredi 24 novembre. Elle a le mérite de porter la défense au-delà du mouvement contre les ordonnances en pointant du doigt la criminalisation accrue de toute contestation, via, entre autres, les interdictions de manifester et les accusations de terrorisme dont il a été l'objet.

Par un de ces courts-circuits dont l'histoire a le secret, son père – Georges Louis également – a lui aussi été arrêté et déporté en 1944 pour avoir résisté au régime de Vichy. Résistant et terroriste devenaient synonymes, comme pour mieux se débarrasser des premiers. Ce constat vaut toujours aujourd'hui.

DÉCLARATION SUR MA SITUATION D'INCUPLÉ DU 10 OCTOBRE 2017 TEXTE EN DÉFENSE DEVANT LA 23^E CHAMBRE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Je suis un syndicaliste. Je milite contre toute forme de précarité et d'exclusion depuis de longues années. Pour moi, adhérer à la CGT c'est lutter sans relâche y compris par la grève avec mes camarades de travail contre l'arbitraire patronal. Ces acquis obtenus, nous les défendons avec détermination en manifestant.

Délégué syndical, trésorier du Comité d'entreprise et Secrétaire du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, j'essaye à travers mes engagements d'être digne de ceux qui, par leurs combats durant de longs mois, ont permis la mise en place de ces instances du personnel. Je pense à cet instant aux millions de grévistes en 1936 et en 1968.

Mais aussi à ces syndicalistes devenus Résistants dès 1940. Pourchassés, torturés, abattus, déportés, ils n'ont jamais courbé l'échine face au conformisme et à l'apathie générale. En face, un gouvernement collaborateur, une administration complice, un patronat avide de laver l'humiliation de tant de concessions faites durant l'été 36.

Souvenons-nous du « Plutôt Hitler que le Front Populaire ». La défaite cinglante du fascisme a signifié aussi celle de la collaboration d'intérêts bien compris entre capitalisme et totalitarisme. N'oublions pas certaines fortunes actuelles, constituées par l'accaparement de biens juifs et autres spoliations.

Les conquêtes acquises ensuite dans l'immédiat après-guerre comme la Sécurité sociale ou le Comité d'entreprise sont devenus insupportables pour les patrons. C'est 70 ans de trop pour le MEDEF. Allons fainéants, sans rien, sans dents, au boulot jusqu'à la mort ou au mieux jusqu'au fauteuil roulant !

Depuis le 10 octobre, je suis considéré comme un violent, un terroriste, un ennemi d'une société en marche. Et pourtant l'an dernier, j'ai participé à toutes les manifestations contre la loi Travail et je ne fus pas une seule fois interpellé alors que je sais que les policiers sont sur le qui-vive pour procéder à des arrestations en cas de violence...

Or cette violence, d'où vient-elle ? Pour ma part je la vois tous les jours : dans la rue, où des pauvres dorment par terre dans l'indifférence générale, où des migrants sont pourchassés comme des poux au lieu d'être considérés comme des réfugiés bénéficiant d'un minimum de respect. Violence également lorsque des salariés se suicident sur leurs lieux de travail et sont montrés pas les médias bien-pensants comme des paumés et des dépressifs et non des victimes du monde du travail.

Mais l'État estime que cette violence n'en est pas une. Ces personnes enfreignent la loi ou sont des asociaux, donc l'État se dédouane de toute responsabilité comme pour l'entrepreneur licenciant sans vergogne et planquant ses profits dans des paradis fiscaux. Pour ça, la loi est muette, ou pire, elle approuve.

Oui, cette véritable violence contre une partie de la population est normale. Se battre pour préserver des acquis sociaux comme le CDI, le CE et la Sécu est synonyme de licenciement dans le monde rêvé



des ordonnances. Les Maîtres des forges triomphent avec leur idéologie néo-classique destructrice de pays et de populations. Une grève, une révolte, les fouteurs de merde seront matés par le gaz lacrymogène et le flash-ball. Et attention s'ils ne comprennent pas finalement, les policiers équipés de fusil d'assaut guettent. On ne sait jamais avec des terroristes potentiellement déguisés en manifestants ou en grévistes comme l'a dit Gattaz. Moi-même, le lendemain de mon arrestation, l'OPJ me désigne comme un terroriste: «*Vous êtes pires que les terroristes car eux au moins ils revendiquent, pas vous.*»

Nous, manifestants transformés en djihadistes rouge et noir après les «djihadistes verts».

Étrange ironie que de me cracher à la figure ce genre d'insulte alors qu'il y a plus de 70 ans mon père, Georges Louis, était lui aussi désigné comme un terroriste menaçant la bonne marche de la collaboration entre capitalistes et occupants, sauvant des «étrangers» ennemis de la France et autres réfractaires à l'ordre nouveau. Le 22 mars 1944, ce terroriste est arrêté à Paris au 10, rue d'Hauteville par des policiers français, détenus à Fresnes dans une prison française, déporté comme 2062 résistants et «étrangers» de Compiègne dans un train de la SNCF le 4 juin 1944 en direction de l'Allemagne, puis de la Pologne, puis de l'Autriche. Tant mieux, un terroriste en moins. La révolution nationale doit se passer d'eux, le préfet de la Gironde Papon peut poursuivre sa noble tâche criminelle avant d'être recyclé en préfet de police et en ministre. Et de poursuivre sa besogne meurtrière contre des centaines d'Algériens le 17 octobre 1961.

Participer à des manifestations fait partie de cette tradition militante de descendre dans la rue. Eh oui, la démocratie, c'est aussi la rue contrairement aux affir-

mations de Jupiter. Le fait majeur depuis l'an dernier est sans doute le sens que prennent ces cortèges. L'habituel défilé a laissé place peu à peu à un fractionnement désirable. Beaucoup d'entre nous avaient cette impression d'être chacun dans son coin, dans son organisation alors qu'en fait nous sommes un tout face à ce qui nous mobilise. L'idée de cortège de tête est venue à ce moment-là. Sans calcul et naturellement, la question s'est posée: pourquoi nous, les travailleurs en grève, ne prendrons-nous pas la tête de cette manifestation? Des lycéens, des étudiants, des précaires, des retraités se sont forgé également la même opinion: oui, nous sommes pareils et malgré nos différences sociales nous pouvons nous mélanger et même plus tard nous rencontrer, tenter de créer un destin commun de lutte.

Ce fut pour moi ce lien déterminant, cette diversité des uns avec les autres, lorsqu'on s'est retrouvé dans le mouvement Nuit Debout, puis à présent au sein du Front Social.

Ce qu'on me reproche est de tenir une banderole et de me camoufler. Là-dessus cette année 2017 a été particulière pour moi car, à deux reprises dans le cadre de l'état d'urgence, j'ai eu droit à des interdictions de manifester: l'une le 23 février à l'occasion de la manifestation de lycéens pour Théo, et l'autre le 7 mai pour le second tour de l'élection présidentielle. Non seulement des patrouilles de policiers débarquent chez moi, dans ma résidence, et en plus le délai de 48 heures de contestation n'est pas respecté lorsqu'on vous remet un tel document le jour de la manifestation. J'ai agi contre le premier arrêté devant le Tribunal administratif de Paris, mais en pure perte car pour eux c'est inutile de traiter ma demande puisque la manifestation s'est déjà déroulée... Ce déni de mes droits est particulièrement

choquant et j'ai pensé ainsi devenir invisible pour éviter ce type de visite infamante.

Ma dignité, notre dignité, est de défendre, de lutter contre toutes ces infamies et ces retours en arrière qui gangrènent le pays. Macron, en Jupiter du Capital, casse, brise, annihile le socle commun patiemment construit sur plusieurs décennies. En faisant cela, il engage sa responsabilité historique de détruire des progrès sociaux majeurs. Il devra en mesurer les effets dans les fractures béantes qui s'accroissent et menacent la cohésion de ce pays.

On peut me condamner, m'éliminer socialement, m'interdire de manifester. Or ce n'est pas moi qui suis responsable de tant de morts dans les quartiers populaires et à Sivens (Adama, Yacine, Wissam, Lamine, Rémi...) et de blessés par centaines durant les manifestations de l'an dernier comme par exemple le 15 septembre 2016 où devant moi un syndicaliste est tombé l'œil crevé par un éclat de grenade et à Aulnay-sous-Bois où Théo a été mutilé par des «fonctionnaires de police assermentés». Ce n'est pas moi non plus qui donne des coups de matraques dans les côtes, sur la tête. Ce n'est pas moi aussi qui devrai contenir à tout prix la colère et la rage d'une population qui dans un futur proche sera obligée de se soulever comme jadis à Paris. Les gueux et les manants comme en 1789, en 1830, en 1848 ou en 1871, se souviennent toujours comment arracher leurs chaînes à leurs exploitateurs.

Paris, le 24 novembre 2017

À ce procès, Georges a écopé de 5 mois de prison avec sursis. Le 17 janvier 2018 à 4h30 du matin, perquisitionné et embarqué, Georges était accusé d'avoir détenu et déposé un engin potentiellement incendiaire en gare du Bourget le 7 décembre 2015 pendant la COP 21, et d'avoir détenu à son domicile des éléments pouvant composer un engin incendiaire. En comparution immédiate le 19 janvier, les experts ayant établi la non-dangereusité du matériel en question, malgré les 3 chefs d'inculpations et la demande du procureur de 18 mois ferme, le tribunal l'a relaxé pour l'un des motifs et condamné pour les deux autres à un stage de citoyenneté de 6 mois, à ses frais. Le parquet va sûrement faire appel, mais en attendant, et pour une fois, la justice a plutôt tranché en faveur du militant, face à l'absurdité des accusations.



Benjamin Péret, poète surréaliste

DANS LE SURREALISME, ce sont surtout les peintres qui sont connus du grand public : un tableau peut se regarder rapidement ; les poètes ont moins de succès : la lecture demande un effort, et Benjamin Péret est sans doute, relativement, le moins connu de tous les poètes surréalistes. Il écrivait :

« N'est donc pas étranger à la poésie celui qui, même placé à ras de terre, découvre à toute chose son aspect céleste, en opposition à celui qui, de la femme, ne retient que le sexe et du feu de bois son prix de revient. »

Les ressorts de son expression poétique, c'était l'écriture automatique, activité pratiquée largement lors des expériences du mouvement Dada annonciateur du surréalisme. Péret y excellait :

« Il vous suffit, disait-il, d'écouter la voix mélodieuse qui murmure en vous et d'écrire fidèlement ce qu'elle vous dicte. »

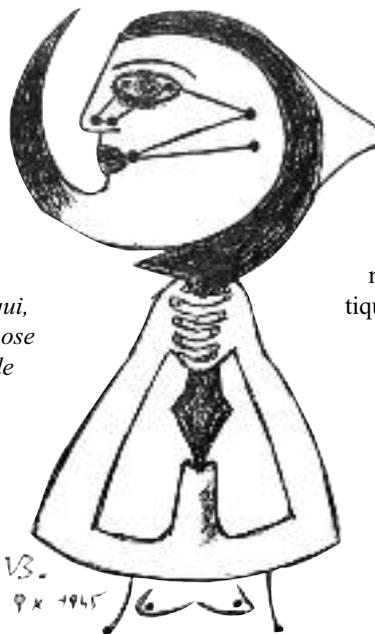
L'écriture automatique avait la prétention d'être beaucoup plus qu'une méthode mécanique pour produire facilement un poème, une œuvre ; c'était une façon de se libérer des diverses oppressions et des inhibitions sociales auxquelles nous sommes assujettis de longue mémoire.

L'écriture automatique, c'est le socle du surréalisme, ce dernier étant « la seule entreprise valable et désintéressée parce que seule elle amène la libération totale de l'esprit ».

Barthélemy Schwartz, dans son livre, retrace donc le parcours de Péret, ce « Janus », ainsi qu'il le qualifie, parce qu'il mena parallèlement, sans jamais trop les confondre, d'un côté, une vie de militant politique trotskiste – cependant ouvert et en relation avec les anarchistes – et, de l'autre, une vie de poète, particulièrement original, accompagnant André Breton dans la plus fidèle amitié tout au long de l'aventure surréaliste.

Péret s'exila au Brésil en 1929 pour y suivre la femme aimée, Elsie Houston, participa les armes à la main à la révolution espagnole de 1936 en s'engageant dans les colonnes anarchistes, connut quelque temps la prison sous le régime de Vichy pour ses activités politiques, puis se réfugia au Mexique, les États-Unis – où Breton vivait – lui étant interdits ; tout cela nous est rendu largement le long des pages, accompagné de nombreuses citations de Péret et des gens qu'il a fréquentés ; également de ceux qui se sont frottés avec bonheur à ses écrits. Schwartz nous décrit ainsi cet homme « irascible », dit-on ; entier, dirions-nous, dont la révolte n'était pas une simple posture d'artiste, mais une rigueur de vie exigeante : « Je ne mange pas de ce pain-là ! »

Au Brésil, Péret, le bouffeur de curés, s'intéressa aux religions africaines de ce pays : « Je les ai surtout considérées du point de vue poétique ; ainsi, au contraire de ce qui se passe dans les



autres religions plus évoluées, elles débordent de poésie primitive et sauvage qui est presque, pour moi, une révélation. »

Dans la vie quotidienne, Péret n'avait pas sa langue dans sa poche jusqu'à insulter dans la rue les curés en soutane. Pourtant, là encore, Péret n'hésita pas à montrer son intérêt pour les mystiques du Moyen Âge :

« Si nous pouvons cependant nous référer aux mystiques – à certains mystiques du moins –, c'est parce que, malgré leur esprit religieux, ils se situent sur le plan de la connaissance intuitive [...] combattue par la religion. [...] Car si la religion, dans ses premiers pas, s'inspire de la connaissance intuitive, c'est pour la répudier plus complètement ensuite. »

Ainsi l'emporte l'activité de l'inconscient sur le rationnel, ainsi est mise en avant la poésie, première approche pour connaître le monde qui nous entoure.

« Les générations futures auront à rétablir l'harmonie entre la raison et la poésie. [...] On peut reprocher à la pensée rationaliste si sûre d'elle-même de ne tenir en général aucun compte de ses assises inconscientes, de séparer arbitrairement le conscient de l'inconscient, le rêve de la réalité. »

L'introduction de Péret à son *Anthologie des mythes, légendes et contes populaires d'Amérique* est saluée par André Breton : « Tu donnes du premier coup [...] le premier grand texte manifeste de notre époque. » Nous sommes en 1942. L'*Anthologie*, elle, ne sera publiée qu'en 1960, un an après la mort de Péret.

Maurice Nadeau dit de lui : « Je ne le prenais pas comme un surréaliste comme les autres, finalement. C'était un surréaliste qui travaillait, qui gagnait sa croûte. Il avait un boulot. Les autres pouvaient vivre de peinture, de machin, je ne sais pas de quoi, je n'ai jamais cherché à le savoir, mais lui, il était dans le concret et dans la vie. »

En effet, Péret détonnait dans le milieu surréaliste d'extraction plutôt bourgeoise ; il détonnait tant par ses humbles origines que par son comportement quelquefois abrupt.

En fin de volume, on trouvera une cinquantaine de pages consacrées à des poèmes de Benjamin Péret.

*Que meure le blé noir
si les dents du moineau n'attirent pas les alouettes
si les lumières du vin blanc n'obscurcissent pas
les miroirs anciens.*

ANDRÉ BERNARD, 11 novembre 2017

Mai 68... du passé, gardons le meilleur !

ÉVIDEMMENT, l'épaisseur du livre fait réfléchir ! Se lancer dans ces 491 pages... on se gratte la tête. Bon allons-y. Le début est longuet, faut-il vraiment se replonger dans ce mois de mai qu'on croit connaître ? On l'a vécu. D'accord, c'était à Paris, pas à Lyon, mais quand même...

Et, petit à petit, on se prend au jeu, on veut voir plus loin. Et c'est parti ! On ira jusqu'au bout car ce retour nous plonge dans une histoire qu'on a ignorée – pour la plupart d'entre nous. Les katangais, bêtes et méchants, à Paris ; les trimards à Lyon, et d'autres ailleurs : ici Claire nous les montre, nous les situe dans leurs origines sociales – souvent très basses –, leur vie quotidienne de révoltés, de clodos aussi pour certains, des voyous des fois, des paumés, des jeunes sortis d'orphelinat.

La coupure est forte entre le mouvement étudiant et ces jeunes-là qui sont pourtant prêts à se battre, qui ont une conscience

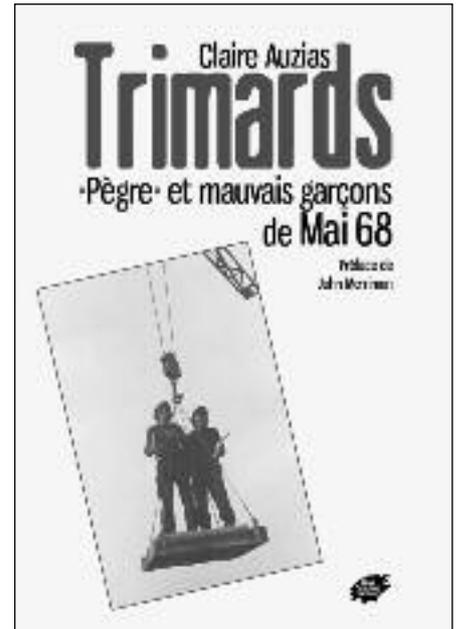
politique et sociale – sans doute moins livresque que les étudiants des facs. Ces derniers, à l'exception de quelques-uns – qui font aussi l'objet de l'étude de Claire – sont plutôt dans le mépris, l'incompréhension et même la peur face à ces jeunes.

Il n'y aura pas ou si peu de soutien à l'endroit des trimards lyonnais quand certains se retrouveront en taule. Et pourtant, si, ils avaient bien une conscience politique et leur place dans la lutte. La liaison ne s'est pas faite : les classes, ça existe et pour s'en extraire et les dépasser, ça n'est pas facile.

Claire y va voir de près, tout au long de ces quelques semaines. Et finalement, c'est passionnant.

SOLANGE B.

—
Claire Auzias, *Trimards. « Père » et mauvais garçons de Mai 68*, ACL, 491 p., 18 €.



À DANIEL

SOUS LES VENTS DE NEPTUNE,
TOUT EST SOUS CONTRÔLE
GRAVÉ DANS LE SABLE.
GARDIEN DE PHARE
ENTRE DEUX MONDES,
NE LÂCHE PAS MA MAIN.
ZULU
POÈTE
PARS VITE ET REVIENS TARD !
DANS UNE ÉTUDE ROUGE,
DE L'HOMME AUX CERCLES BLEUS
SUR LE VOL DES CIGOGNES
EN UN LIEU INCERTAIN
OÙ POUSSE L'ARBRE À BOUTEILLES
...;;!!? SURTENSIONS
...NE LE DIS À PERSONNE
N'OUBLIEZ JAMAIS !

SYLVIE



Au fabuleux Destin café-spectacle à la p'tite semaine

6, rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson
du jeudi au samedi à partir de 18 heures, spectacle à 20 heures



Les jeudis le bar est ouvert de 18 à 21 heures : boissons, soupe, tartines, prêt de livres... Profitez-en pour visiter les expositions. En février, les photographies de Christine Holmes, en mars, les peintures d'Arnaud Gosselin.

Jeudi 8 février 20h : Blues noir : histoires d'émancipation

Conférence par Cyril Bouysse. Premier des trois rendez-vous : *Blues Noir, Rock Blanc, La vision d'en France*, que Cyril nous propose pour revisiter un siècle de musiques populaires nées aux États-Unis, et qui ont marqué nos sociétés.

Vendredi 9 février 20h : Le textile ça tombe du ciel. Conférence gesticulée par Marianne Godez.

Samedi 10 février 20h : Jeannot Salvatori. Improvisation musicale (saxophone, cavaquinho, percussions, etc.).

Mercredi 14 février 15h30 : L'Homme qui levait les pierres par David Linkowski d'après Jean-Claude Mourlevat. Théâtre d'objets.

Vendredi 16 février 20h : Voyage au bout de la nuit... Une soirée en poésie... proposée par Arnaud et Régis.

Samedi 17 février 20h : Vincent Brusel. Chansons.

Jeudi 22 février 20h : Réunion mensuelle des bénévoles.

Vendredi 23 février 20h : Melodicus. Rétro Pop-Swing, avec Anna Boulic (harpe, chant), Miranda Atherton (violin) et Frans Middelkoop (guitare).

Samedi 24 février 20h : Blues noir, Rock blanc : histoires

d'émancipation 2/3 - *Rock Blanc*. Deuxième rendez-vous proposé par Cyril Bouysse pour revisiter un siècle de musiques populaires.

Dimanche 25 février : Atelier de pratique du chant polyphonique.

Du 2 au 10 mars : semaine fil rouge : Les Fabuleuses

Le Fabuleux Destin vous propose une semaine pour sortir du tintamarre médiatique et esquisser un monde au féminin pluriel.

Vendredi 2 mars 20h : Autrices, lutteuses et poétesses remontent en selle ! Ou comment l'expérience de la non-mixité nous transforme... Conférence gesticulée de Laure Clerjon.

Samedi 3 mars 10h-13h et 14h30-17h30 : Atelier couture.

20h : Fabuleusement femmes. Quatre femmes, quatre maîtrises d'un art se retrouvent sur scène le temps d'une improvisation : une comédienne, une plasticienne comédienne, une musicienne, une chanteuse.

Jeudi 8 mars 20h : La Femme à la caméra. Film documentaire de Karima Zoubir, Maroc 2012. Débat animé par Aline Tauzin, ethnologue, chercheuse au CNRS.

Vendredi 9 mars 20h : Sac à la Miss. Scène ouverte. Un conte, une chanson, un air de musique, un coup de gueule, un pas de danse, seul-e, à deux, à trois... Ce soir c'est féminin pluriel : la scène est ouverte à qui veut partager une peu de son âme féminine...

Samedi 10 mars 20h : Voix nues, chansons crues par Clodine Lou.

Du 14 au 17 mars, semaine fil rouge : Le temps des graines

Mercredi 14 mars 15h30 : L'homme qui plantait des arbres, dessin animé de Frédéric Back, 30 mn, d'après la nouvelle de Jean Giono.

En première partie : Toujours rien ? Théâtre d'objet, par l'Atelier du Rebut, 10 mn.

16h30 à 18h30 : Troc de graines. Le troc de graines commencera à l'heure du goûter et se prolongera toute la semaine.

Jeudi 15 mars 20h : Les blés d'or. Film documentaire d'Honorine Périno, 35 mn. En présence d'Eric Boutarin, cadreur sur le film et de Nicolas Sibert, paysan boulanger à Gentioux.

Suivi de : Légalité et légitimité des semences paysannes. Film de 20 minutes, co-produit avec le réseau Semences paysannes.

Vendredi 16 mars 20h : Graines et pépins. Causerie avec Vincent Bourbon et Thierry Thévenin.

Samedi 17 mars 20h : Entre sol et ciel. Poème parlé par Thomas Suel.

Dimanche 18 mars : Atelier de pratique du chant polyphonique.

Vendredi 23 mars 19h : Le Club de Jazz. Scène ouverte.

Samedi 24 mars : 20h : Récital de Clara Sanchez. Chanson.

Jeudi 29 mars 18h : Réunion mensuelle des bénévoles.

20h : Tagada soin soin. Conférence gesticulée par Elisabeth Fery.

Les astuces de Sioux d'une aide-soignante à l'hôpital du commerce.

Vendredi 30 mars 20h : Actualité des projets nuisibles en Creuse.

Soirée débat proposée par Stopmines23 et Creuse-Citron.

Samedi 31 mars 20h : Suites françaises de Bach par Olivier Spilmont, clavecin.

Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*, 42, Grande-Rue

Au Fabuleux destin café-spectacle, rue Cerclier

Épicerie bio *Ethiquête*, 96, Grande-Rue

Presse d'Aubusson, 31, Grande-Rue

Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*, 4, rue Vaveix

Bourganeuf : *Maison de la presse*

Boussac bourg : *Ferme Chauveix*

Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*

Chambon-sur-Voueize : Bar *Le bistrot d'autrefois*

Champagnat / St-Domet : Étang de la Naute

Colondannes : *Auberge du prieuré*

Dun-le-Palestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots

Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*

Cinéma *Alpha*

Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*

Ressourcerie *Le Monde allant vers*

Café des enfants

Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*

Ressourcerie *Court-circuit*

Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*

Gargilasse-Dampierre : *Auberge de la Chaumerette*

Guéret :

Coop des champs, rue de Lavilatte

Bar de la Poste, rue Martinet

Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France

Librairie *Au fil des pages*, place du Marché

Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat

Solecobois, 14, av. Fayolle

Jarnages : *L'Alzire*, café hôtel restaurant

La-Jonchère-St-Maurice : *Le Radeau actif*

La Souterraine : *Le Panier du coin*

Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte

Undersounds, 6, rue de Gorre

CIRA, 64, rue de la Révolution

Montluçon :

Librairie *Le Talon d'Achille*, 8, pl. Notre-Dame

Librairie *La Gozette*, 4, rue Porte des forges

Royère-de-Vassivière : Bar *L'Atelier*

St-Loup : Restaurant *Le P'tit loup*

St-Junien-les-Combes : Lieu associatif *Comme*

une fleur sur la soupe

St-Sulpice-le-Guérotois : *Le Caméléon café*,

Claverolles

Sardent : Épicerie *Vival*

Sur le plateau et les marchés : Épicerie itinérante

Le Temps des cerises

et sur <http://creuse-citron.legtux.org/>

Courrier postal : Creuse-Citron

BP 2 23 000 Sainte-Feyre

Courriel : creuse-citron@legtux.org

Impression : Espace Copie Plan, Guéret



Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquiescer un même produit selon ses moyens et ses motivations.



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.